L P Lemay

Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX :—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 5.00
" HEBDOMADAIRE - - - - 1.00

18me année. EDITION QUOTIDIENNE MONTREAL. SAMEDI MATIN, 13 MAI 1876 No. 206.

WILLIAM BYRD
Charpentier et Menuisier
Coin des Rues Sherbrook et Hypolite
Réparations de Maisons et Garnitures de Magasins, spécialités.
Les ordres envoyés par la malle seront promptement exécutés.
Prix modérés. Conditions, comptant.
18 juin.—a c k 284

SAMUEL JAMES
Poseur d'Appareils de Chauffage et de Gaz,
814 et 816, RUE STE. CATHERINE
P. S.—On vient de recevoir un grand assortment de Gazeliers.
14 juin.—a c k 283

J. K. & H. MACDONALD
Forgerons et Entrepreneurs en général, Poseurs de Sonnettes, Serruriers, &c., Machines à Coudre ajustés et réparés.
24,—Rue Latour, Montréal,—24
4 Juin. 228—a c k

JAMES WRIGHT
FABRICANT
D'Articles pour Eglises Banques, Magasins Bureaux, Parquets en mosaïque et bois series de goût, exécution d'ouvrages de tous genres au tour, à la scie et de fantaisie.
15, Rue St. Antoine, et 891, Rue Craig, Montréal. Boîte 943½, B. de P.
2 Juin. 223—a c k

W. E. POWER
597, RUE CRAIG, MONTRÉAL,
Fabricant de Caractères en Acier, Estampes découpées et piquées, Marqueurs à la Presse, Marques, Caractères et Chiffres pour être appliqués, rougis au feu, sur bois, etc.
Attention particulière donnée aux ouvrages de chemins de fer.
1 Nov.—a k

POMPES PORTATIVES pour *sports men*, touristes et familles,
Il pèse seulement 25 lbs.; il peut être mis dans un petit panier et on peut y faire la cuisine pour quatre personnes.
A vendre par JAS. BROWN & FRERE, 219 Rue St. Jacques; L. J. A. SURVEYER, 534 Rue Craig; MEILLEUR & Cie. 652 Rue Craig; et en gros seulement par l'agent, R. H. KILBY, 346, Rue St. Paul
23 Juin 240—a c k

GEORGE BRUSH,
Eagle Foundry
74 à 82, rues King et Queen, Montréal.
Usines à engins pour marine, stationnaires et portatifs, engins sourds avec pompes soufflantes, machines pour moulins, pentes etc., élévateurs améliorés à la main et avec vapeur, seul manufacturier de la Puissance pour l'écraseur patenté à pierre et à meules de blaise, avec améliorations patentées
Agent pour la Province de Québec du Condenseur parfait pour engin de Water.
8 Juin. a 244

CARVILL, BARR & CIE.,
Nos. 7 et 8, Rue St. Jean
Offrent en vente à leur magasin:
Fer en barre et Tôle. Herbage en feuille
Plaque pour bouilloires. Etain commun
Rivets à bouilloires. Cuivre en lingots
Fer galvanisé. Zinc. Zinc en feuille
Plomb en saumon et en feuille
Tuyau à gaz. Chaînes. Ciment de Portland
8 juillet.—a k 249

Au No 652, Rue Craig
Près de la rue Bleury,
On trouvera l'assortiment le plus considérable et de première qualité
DE FOURNITURES DE MAISON
Telles que POELES et GRILS de CUISINE, USTENSILES EN FER, REFRIGERANTS, Ustensiles de Cuisine, Cornières, Tôle à Ecailler, etc., etc.
Une visite donnera satisfaction.
Meilleur & Cie.
6 mai—a k 200

MACHINES à BRIQUE
Machines à Brique de différentes dimensions et à différentes vitesses.
Machines à Briques fonctionnant d'elles-mêmes, de divers dimensions.
Des circulaires descriptives sont envoyées sur demande.
Aussi, Machines à Briques à Levier.
BULMER & HEPPARD,
244, rue Parthenais, Montréal
25 avril.—100 a k

STAR TOOL STORE
(*Enseigne de l'Etoile.*)
CHS. BOYLE
Poêles, Coutellerie et Fournitures de Maison
Instruments aratoires
Cable, etc., 169, RUE McGILL, près de l'Hôtel Albion,
MONTREAL.
19 mai.—a k c 219

BRIQUES ET SABLE A VENDRE
Les soussignés informent respectueusement le commerce et le public en général qu'ils manufacturent maintenant des Briques à leurs remises de Briques, sur la Ferme "GALT"; ils vont aussi ouvrir des Puits de Sable, et seront prêts cet automne à prendre des contrats pour la pierre de fondation et pour la chaux.
On pourra obtenir les informations nécessaires en s'adressant au Bureau No 147, Rue St. Jacques.
HOGAN & BEAUFORT,
147, Rue St. Jacques.
5 Août. 275—

L'ENDUIT ASBESTOS POUR LES toitures, à l'épreuve du feu.—L'enduit asbestos convient aux toits plats ou en pente, dans tous les climats.
Peinture Asbestos pour les toitures; solide et couleur éclatante.
Peinture Asbestos, pour enduits extérieurs de toute nuance et prête à être employée. En caisses, barils et quarts.
Enduit Asbestos, à l'épreuve du feu, pour les manufactures, garages de chemin de fer et les ponts.
Enduit Asbestos pour les boudilleurs et les tuyaux de machines à vapeur, etc.
On lui revêtu de cette peinture est à l'épreuve de l'eau pour dix ans. Les toits ayant des gouttières peuvent être réparé parfaitement et en peu de temps au moyen de cette peinture. Pour prospectus et liste de prix s'adresser à C. J. LYON, 25, rue St Jacques sont agent pour Montréal. H. K. IVES & Cie., sont agents pour la Puissance du Canada.
23 Juin.—202 a k

John Richardson
MARCHAND DE BOIS ET DE CHARBON
128, RUE ST. ANTOINE
Bois scié et fendu livré en petite quantité à la convenance des acheteurs. Bois mou. Charbon depuis 30c et audessus livré en sac.
Etc. 2

SAUVEZ VOTRE ARGENT
EN VOUS SERVANT DE LA
The British Egg & Butter Powder
qui remplace très-bien les Œufs et qui sauve beaucoup de Beurre, pour faire toutes sortes de
Patisseries, Biscuits, &c., &c.
Elle est vendue en paquet de 10 CENTINES tous les Epiciers, et en Grosses DEVINS & BOLTON
Demandez la et insistez pour l'avoir.
13 Janvier 90—f

MONT-ROYAL FLOUR MILLS
COTE ST. PAUL
GOLD MEDAL
MEDAILLE D'OR
PREMIER PRIX
Le soussigné a le plaisir d'informer ses amis et ses pratiques, qu'afin de rencontrer la demande croissante de sa
"FARINE EN POCHES"
Il a ouvert un dépôt dans une partie centrale de la ville, au coin des rues du Port et des Enfants Trouvés, où ses commerçants pourront se la procurer.
Cette farine est ensuite mise dans des sacs emballés avec la marque de commerce ci-dessus sur chaque sac, et est garantie comme étant de la meilleure qualité.
Toujours en mains, Son, Grain, et tous autres articles de moulin.
JAMES PARKYN.
Coin des rues du Port et des Enfants-Trouvés
6 juillet. 238—a k

FRY'S CARACAS COCOA,
"Fondée depuis près d'un siècle, la maison FRY & FILS, de Bristol, tient en Angleterre le premier rang pour la supériorité de ses produits, aussi leurs Chocolats de santé, artistement préparés, à la crême, aux amandes, ainsi que leurs Cacaos pulvérisés, sont-ils irréprochables et possèdent-ils une réputation justement méritée."—*Journal de l'Académie Nationale Manufacturière et Commerciale*, Paris
30 Juin 244—a k

PATENTED
MAY
1875
ANDROGYNOUS
No
4761
LESSER & JACOBS
Manufacturiers de Cigares
435, RUE ST. PAUL
ET
28, RUE St. FRANCOIS-XAVIER
Brevets pour les Cigares suivants: "Androgynous," "Base Ball Club," "De Mena," "Tillons," et autres marques favorites.
5 mai.—f 194

8225 8225
PIANOS de NEW-YORK de BOSTON
Vous pouvez acheter un Piano à 7 octaves, avec toutes les garanties, pour 225 piastres expédié à n'importe quelle adresse en Canada. On demande des agents. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin. Vieux Pianos achetés au comptant.
LEICESTER, EUSEBE & CIE.,
Manufacturiers de Pianos
270, Rue Lamontagne, et 1re les Rues Dorchester et Ste. Catherine.
9 Mai. 232—f

41½, RUE BLEURY,
J. KELLY, cordonnier pour les familles, prend la liberté d'informer respectivement les citoyens de Montréal qu'il a ouvert un magasin au lieu susnommé et il est prêt maintenant à fabriquer toutes espèces de bottes et chaussures dans les dernières modes, et au plus bref avis.
Spécialités de "Victoria Skating Boots. Ordres sollicités.
Amis, ayez la bonté d'en prendre avis.
41½, RUE BLEURY.
4 mai

C. A. MacDONELL
"UNION MARBLE WORKS"
10 et 12, *rue Bleury, vis-à-vis Notman*
Monuments, Manteaux de cheminées, Autels, Statues, Sculpture, etc., importateur et fabricant d'articles en marbre de toutes sortes
août.—a k

C. C. C. SIMPSON,
(*Ci-devant de chez C. Legge & Cie.*)
SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau No. 14 — 162, rue St. Jacques
MONTREAL.
Brevets obtenus en Canada, aux Etats-Unis Angleterre, France, Belgique, Italie, Russie et autres pays où l'on accorde des patentes. Marques de commerce et droits d'auteurs enregistrés.
12 août.—f c 252

TAPISSERIE
PATRONS POUR 1876
Maison J. B. Rolland & Fils
Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent, Montréal.
On reçoit actuellement à cet établissement un assortiment complet de TAPISSERIES A PATRONS NOUVEAUX POUR 1876, dont les prix sont de 5 6, 7, 8, 9 et 10 cents le rouleau pour Dorfaire et de 12, 15 18, 20 et 25 cents pour les qualités supérieures.
Les tapisseries veraies et dernier variété dans les prix de 20, 25, 30, 50 cents à $1.00 $1.50 et $2 00 le rouleau.
AUSSI,
Bordures convenables pour chaque patrons à très bas prix.
J. B. ROLLAND & FILS.
20 A 15—a m k

AU CLERGE.
Clerges de première qualité et de toute grandeur, faits par les Sœurs de la charité,
A VENDRE à la maison de tempérance MM. Félix Villeneuve et Gariepy, en face du marché Bonsecours, No. 125, Rue St. Paul Montréal pour le prix de quarante huit centins la livre [50 cts.]
2 mai. 6 l m E—197

TRUDEL & LAROCQUE
Maison Nationale
No, 77, RUE NOTRE-DAME,
Magasin contigu à la Pharmacie Picault.
Ayant formé une nouvelle association et transporté notre établissement dans un site plus avantageux, nous avons l'honneur de vous prévenir que les affaires de la MAISON NATIONALE seront continuées Rue Notre-Dame, No. 77, porte voisine de la PHARMACIE PICAULT. Le public trouvera constamment dans notre magasin l'assortiment le plus varié et le plus complet d'EPICERIES VINS, LIQUEURS, FRUITS, CONSERVES, etc., etc.
La Maison n'épargnera rien pour satisfaire le public et mériter sa entière confiance.
N.B —Les Vins destinés à l'usage du St Sacrifice de la Messe: et pour la ventilesquels nous avons obtenus la bienveillante approbation de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, seront l'objet d'un soin spécial, de manière à ce que rien ne puisse en altérer la pureté.
3 mai.—197 r

Venant d'être Reçu :
Ex Barque *British Queen*,
BRANDY JULES ROBIN & Cie
Barriques, Quarts et Octaves
A vendre en entrepôt ou droit payé.
RODIER, HEARN & CIE
26 NOV.—f 6

AVIS.
Nous informons les familles qui veulent demeurer à la campagne que nous livrerons deux fois par semaine *gratis* toutes marchandises achetées à notre établissement aux places suivantes:
LONGUEUIL,
ST. LAMBERT,
LACHINE,
COTE DES NEIGES,
SAULT-AUX RECOLLETS, ETC.
DUFRESNE & MONGENAIS,
Successeurs de
DUFRESNE & McGARITY,
198 221, Rue Notre-Dame

MAGASIN A BON MARCHE AU COMPTANT.
Nous avons actuellement en mains un assortiment de choix de nouveaux Thés et d'Epiceries, que nous vendrons à 15 cents meilleur marché que partout ailleurs. Nous vendons:

Bon thé Japon A	30c par lb
Do de choix	45c do
Gunpowder superfin	75c do
Bon thé noir	25c do
Souchong anglais supérieur pour déjeuner	70c do
Acre jaune brillant	9c do
Sucre supérieur en morceaux	10c do

Meilleur beurre toujours en mains aux plus bas prix, en gros et en détail.
JAS. LOWE, Jr., & Co.
705 & 707, Rue CRAIG, vis-à-vis les bureaux du Gtem.
P. S.—M. J. J. HAYES est toujours au même endroit, où il sera toujours heureux de voir ses anciennes pratiques.
28 Mai. 218—a c k

JOHN McARTHUR & FILS
Marchands d'Huiles, Peintures Couleurs, &c.,
ont transporté leur Magasin dans l'établissement depuis longtemps occupé par MM. Gillespie, Moffatt & Cie.,
Nos. 310, 312, 314 et 316, Rue St. Paul
ET
Nos. 253, 255 et 257, Rue des Commissaires
Les Messieurs ont toujours en magasin et reçoivent par chaque arrivage un assortiment complet des meilleures qualités de blanc de plomb et couleurs broyées à l'huile couleurs, vernis, huiles, teintures, produits chimiques, vitres, matériel pour peintres artistes, verre de couleur, verre poli et ordinaire, &c.
18 Mai. 216

HUILES.
Huiles de charbon, Kerosine.
Head Light, qui produit la lumière la plus claire, la plus pure et la meilleure.
Huile noire, lubréfiante.
Huile Alaska do
Huile raffinée et "Olain."
Benzine.
R. E. MURRAY & CIE.,
88, rue Lemoine.
2 mai.—197 um k

RIDDELL & EVANS.
Comptables Publics, Syndics, etc.
NORTH BRITISH CHAMBERS,
11, rue de l'Hôpital, Montréal.
JAMES RIDDELL, Syndic Officiel.
17 f 67.—c

LISTE DES BLANCS
EN VENTE AU
BUREAU DE "LA MINERVE"
COIN DES RUES
NOTRE-DAME ET ST. GABRIEL

AUX AVOCATS

A
1 Plat pour Sommation
2 Comparution.
3 Affidavit pour Saisie-Arrêt avant jugement en Mains Tierces
4 Affidavit pour Saisie-Revendication
5 Déclaration sur Assignation
6 Déclaration sur Billet
7 Déclaration sur Saisie-Arrêt avant Jugement
8 Déclaration, Saisie-Arrêt après Réalisation de Bail.
9 Déclaration sur Saisie-Revendication
10 Déclaration en Réalisation de Bail
11 Declaration sur Saisie-Revendication
2 Opposition afin d'annuler
13 Griefs d'Appel.
14 Réponse à Griefs d'Appel
15 Motion pour règle Nisi
16 Inventaires de Productions
17 Avis pour bref de Certiorari
18 Réclamations en Faillite
19 Subpœna—Cour Supérieure.
20 Demande de Défense
21 Forclusion.
22 Inscription à l'Enquête
23 Comparution du Conseil
24 Inscription au Mérite.
25 Affidavit pour Jugement.
26 Motion pour Substitution.
27 Subpœna—Cour de Circuit
28 Reçus de Dossier
29 Mémoir de Frais.
30 Déclaration—Saisie-Arrêt.
31 Blancs Généraux.
32 Défense au fond en Fait
33 Etat de Frais.
34 Intervention.
35 Moyen d'Intervention
36 Avis de Cautionnement en Appel
37 Affidavit pour saisie en vertu de acte en faillite 1869.
38 Lettres d'Avocats.
39 Enveloppe de Dossiers, C. C
40 Enveloppe de Dossiers, C. S.
41 Enveloppes de Dossiers, C. R.

AUX NOTAIRES.

B
1 Bail (français)
2 Vente "
3 Transport (français)
4 Procuration "
5 Quittance "
6 Bail (anglais)
7 Quittance "
8 Vente "
9 Obligation "
10 Obligation (français)
11 Contrat de Mariage (français)
12 Protets (Anglais)
13 Baux anglais, (longs)
14 Baux français "
15 Transports anglais
16 Engagement d'Apprentis
17 Obligation française, (longue)
18 Contrat de Mariage, (anglais)
19 Protets (français).
20 Obligation longue (anglais,
21 Procuration (anglais)
22 Billet notarié
23 Vente français (campagne)
24 Obligation française (campagne)
25 Bail sous seing privé.

BLANCS
POUR LA COUR DES COMMISSAIRES.

D 1 Bref de Sommation, (anglais français)
" 2 Subpœna
" 3 Saisie-Exécution
" 4 Saisie-Arrêt avant Jugement
" 5 Saisie-Gagerie
" 6 Saisie-Revendication
" 7 Saisie-Arrêt en maintenue après Jugement

POUR DES JUGES DE PAIX.

E 1 Warrant d'arrestation
" 2 Bref de Sommation
" 3 Subpœna
" 4 Mandat pour faire comparaître un témoin
" 5 Saisie-Exécution après Jugement
" 6 Mandat de Saisie sur conviction portant pénalité
" 7 Cautionnement
" 8 Mandat d'emprisonnement à défaut de caution
" 9 Mandat d'emprisonnement.

AUX HUISSIERS.

C 1 Saisie-Exécution
" 2 Saisie-gagerie (français)
" 3 Saisie-arrêt avant jugement
" 4 Saisie-gagerie (anglais)

Aux Greffiers des Corporations Municipales ou Scholaires.

F 1 Mandats de Saisies pour Taxes
" 2 Procès verbaux de saisies
" 3 Rôle d'Evaluation
" 4 Liste Alphabétique.
" 5 Liste des Jurés

AUX SYNDICS.

G 1—Réclamation en faillite

En demandant ces blancs, on voudra bien ne pas oublier le numéro.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude, et le nombre de copies sera exactement suivant la somme reçue.

—AUSSI—

Papier Légal et autres Papeteries ainsi que Carnets d'entrée des causes.

Mémoires de M. de Gaspé
DEUXIEME EDITION.
Prix du Volume.....$1 50
On souscrit dans les Bureaux de *La Minerve* et chez les différents Libraires.
16 Juillet

FEUILLETON.

LES HAINES DU DÉSERT

DEUXIEME PARTIE.

(SUITE.)

Et ils continuèrent à échanger des observations.

La distance allait se raccourcissant rapidement, car Raoul avait mis le cap sur les bâtiments ennemis et filait droit sur eux.

Ne pouvant échapper au danger, il préférait aller crânement au devant de lui.

Bientôt tous les détails des bâtiments étrangers apparurent dans toute leur originalité.

Les équipages étaient habillés à la mode de Louis XVI; mais, ça et là, des parties de vêtements très-disparates prouvaient que la discipline n'était pas méticuleuse à bord.

Les hommes avaient, les uns des ceintures qui jouaient sur leurs vestes.

D'autres avaient des jupes orientales en guise de pantalons longs.

D'aucuns portaient des feutres.

On en voyait avec des toques.

Au milieu d'eux se promenaient des personnages énigmatiques

Les uns pouvaient passer pour des Indiens, d'autres étaient peut-être des Arabes, on en jugeait un certain nombre japonais ou chinois.

Les ponts étaient dégoûtants de saleté; tout annonçait le désordre et l'incurie.

Un officier, au teint cuivré, au type asiatique, était monté sur la dunette du premier vapeur; près de lui se trouvait un personnage qui, avec de la bonne volonté, pouvait être reconnu pour ministre protestant.

Une soutane courte, un collet romain.

Commandait-il le navire?

Il avait le porte-voix à la main.

A portée d'appel, il hêla Raoul.

Il demanda en anglais:

—Qui êtes-vous?

Raoul fit mine de ne pas comprendre.

Le ministre, si c'en était un toutefois, fit aussitôt avec volubilité la même question en français, en allemand, en espagnol, en portugais, en malais, en chinois, en japanais, etc, etc.

Sept! dit-il en arabe.

"Assez comme ça.

"Qui êtes vous à votre tour?

"Que nous voulez-vous?"

Le ministre parla au personnage placé à quelques pas de lui et celui-ci répondit.

Il reprit la parole:

—Ce que nous sommes, ça ne vous regarde pas.

"Ce que nous voulons, c'est vous pendre si vous avez le malheur de résister.

"Nous vous criblons, au moindre signe de désobéissance ou d'insolence.

"Ouvrez l'œil.

—Le drôle! murmura Raoul.

Le ministre reprit:

—Qui êtes-vous?

—Des navires montants.

—Où allez-vous?

—En Chine.

Le ministre parut étonné.

—Que faire en Chine?

—Vendre notre cargaison.

—Que portez-vous?

—De l'ivoire.

—Pourquoi un navire chargé et l'autre vide?

—Parce que nous craignons les pirates et les nègriers qui attaquent souvent les bâtiments de commerce et les capturent; un navire escorte l'autre.

—Hum! fit le ministre.

Il était peu crédule.

—Combien d'hommes avez vous?

—Un équipage de deux blancs et de douze noirs.

Il y eut un colloque entre le ministre et le capitaine du bâtiment étranger.

—Vous allez bien en Chine? demanda l'homme à la soutaine coupée.

—Oui.

—Quel port?

—Chang-Haï.

—De quel point venez-vous?

—De Lombo?

—Qui vous a armé?

—L'armateur Sertario et Binder, de Rio Janerio.

La patience de Raoul était à bout; elle devait être soumise à de bien d'autres épreuves.

Le ministre causa avec le capitaine.

Le résultat de la conversation fut une injonction fort désagréable de l'homme à la soutane.

—A bord le capitaine! dit-il.

Raoul dut obéir.

Il fit descendre un canot à la mer, s'y embarqua, nagea vers le bâtiment de guerre, dut s'y hisser par un bout de corde et sauta sur le pont.

Il se présenta devant le ministre.

—Chapeau bas! dit celui-ci.

Le chasseur obéit frémissant.

Le ministre le toisait.

—Mon ami, dit-il, je ne suis pas fait d'hier, et j'ai idée que vous nous avez menti.

—Pourquoi?

—Où sont vos papier de bord?

—A bord, parpleu!

—Faites-les venir.

Raoul cria l'ordre d'apporter le rôle trouvé à bord du *Serpent*.

Quand il fut arrivé, le ministre la prit et l'examina très-minutieusement.

—Bien! fit-il.

"Mais celui du *Belzébuth*?

—Il est perdu! dit Raoul.

Le ministre se mit à rire.

—Je vois ce que c'est.

"Vous êtes pirates?"

Raoul protesta.

—Bast! fit le ministre.

"Ne vous en défendez pas.

"Mieux vaut que vous soyez pirate qu'autre chose, pour vous, allez!

"Contez moi donc la vérité!

"Vous y gagnerez."

Raoul ne voulut pas démordre de ses assertions et les maintint.

Nouveau colloque du ministre avec le capitaine.

Raoul en profita pour inspecter le bâtiment sur lequel il était.

Il trouva aux marins qui parlaient une langue inconnue des mines patibulaires.

Plus il avançait dans cette aventure, plus tout lui paraissait fantastique.

Le ministre remarqua l'étonnement du corsaire, et lui dit en riant:

—Vous cherchez le mot de l'énigme, et nous vous intriguons fort, n'est-ce pas?

—C'est vrai.

—Eh bien! chez monsieur, vous chercheriez une éternité sans trouver.

"Voici la décision du capitaine."

Raoul écouta de ses oreilles.

Il dit:

—Vous allez rester ici.

"Nous vous gardons.

—Prisonnier?

—Oui

—Pourquoi?

Ca nous plaît.

—De quel droit?

—Du plus fort.

Et avec un rire sec:

—C'est le meilleur...

Le ministre parlait arabe très-purement; il se ravisa et parla français.

—Reprenez donc, dit-il, votre langue maternelle; on ne me trompe pas là-dessus, moi.

—Qu'importe que je sois Français?

—Peu, en effet.

"J'ai pensé vous être agréable en vous mettant à même de parler français.

"Il est vrai que vous êtes familier avec l'arabe; mais vous avez appris le dialecte le moins pur.

Raoul pensait:

—Quel diable d'homme!

Il dit tout haut:

—Enfin, où voulez-vous en venir?

—A vous être agréable.

"Tout votre monde va passer sur notre pont; votre équipage sera ravi.

"Plus rien à faire.

—Ensuite?

—Vous serez nourris, logés, choyés comme de vrais coqs en pâte.

—Et après?

—Ensuite on vous donnera peut-être, à vous qui avez l'air d'un gaillard déterminé...

Le ministre s'arrêta.

—Voyons! fit-il, pas d'enfantillage; avouez que vous êtes négrier et pirate.

—Supposez que ce soit.

—Alors on vous ferait peut être les offres les plus brillantes, mon cher monsieur.

"Mais hâtez vos hommes."

Raoul,—il n'y avait pas à hésiter du reste,—transmit le commandement.

Déjà une trentaine d'hommes de chaque navire se dirigeaient vers le "Serpent" et le "Belzébuth."

(A continuer.)

TELEGRAPHIE

(De toutes les parties du Monde.)

Service privé de "La Minerve."

Ottawa, 12 mai.

L'eau de l'Ottawa monte toujours. Grand nombre d'ouvriers sont employés la nuit et le jour à protéger les moulins et les entrepôts de bois de la Chaudière. L'inondation est terrible.

Plusieurs avis d'expropriation ont été envoyés hier aux propriétaires de terrain, sur les bords du canal Lachine, dans l'endroit où doit se faire l'élargissement.

Les créanciers de M. Jos. A. Gouin, propriétaire du Russell House, lui ont accordé sa décharge et des mesures vont être prises pour la faire confirmer par les tribunaux.

M. M. Ermonde, frères, qui ont suspendu leurs paiements il y a quelques temps, ont offert à leurs créanciers 25 centins par dollar comptant, ou 45 centins à terme.

Plusieurs petites maisons de détail ont déposé leurs bilans ces jours derniers et on s'attend à de nouvelles faillites.

Le cadavre de l'infortuné Leblanc qui s'est noyé hier, n'a pas encore été retrouvé.

Une femme en état d'ivresse a essayé de se suicider en se jetant dans le fleuve. Elle a été sauvée par des agents de police.

M. Thildon, de Whitehall, est en cette ville; il fait des achats de bois pour des manufactures d'allumettes de New York.

Québec, 12.

Cette après-midi, deux ouvriers nommés Lefrançois et Nadeau, ont été suffoqués en nettoyant un puit, en arrière de la résidence de M. Lavallée, sur le chemin de Beauport. Le coroner a été prévenu.

M. William Drum, propriétaire de la grande manufacture de meubles de cette ville, est mort ce matin, après une courte maladie.

Le juge Sanborne, le Dr. Cameron, M. P. P., pour Huntington, le Dr. Dawson, principal de l'Université McGill, et l'hon. Jas. Ferrier, sénateur, sont actuellement en cette ville.

Les détectives croient être sur la trace des voleurs qui se sont introduits il y a quelque temps dans la maison de M. Scott, à Montréal, où ils ont enlevé grand nombre d'objets de prix.

Arrivages: — Navire Glenbervie, Campbell, Glasgow. Allan Rae & Co. cargaison générale.

Goélette Reine-Elizabeth. Perrault, Montréal, fleur.

Départs:—Steamer Polynesian, Liverpool, Allans Rae & Co.

Barque Glengarry, Liverpool, Ross & Co.

Goélette Lumila, Labrador.

Le navire Glenbervie est parti à 7.30 hrs. a. m. pour Montréal à la remorque du Steamer Rocket.

La nomination d'un recteur pour l'Ecole Supérieure de Québec, en remplacement du Dr. Wilkies, mort il y a quelque temps, n'a pas encore eu lieu. Il y a bon nombre de demandes et le choix sera fait à l'assemblée des directeurs qui se tiendra demain.

Halifax, 12.

Le vapeur "Acadian," qui est parti il y a huit jours de Pictou pour Montréal, avec un chargement de charbon, est revenu hier dans ce port avec des avaries considérables causées par la glace.

Le brigantin "Julia Longley," de St. Jean, pour l'Irlande, avec un chargement de bois, est échoué sur l'île Tuschet, près de Yarmouth. On le croit perdu.

Grenville, Q. 12.

Jamais en cette saison, l'eau de l'Ottawa n'avait monté à une telle hauteur. La ville est en partie inondée et plusieurs ponts et écluses ont été emportés. L'eau monte toujours.

Sherbrooke, 12.

La rivière St. François a débordé et une grande partie du pays est inondée. Le trafic est interrompu sur la ligne du Grand-Tronc et celle du Passumpic.

L'eau monte toujours.

Trois-Rivières, 12.

Mercredi, on a trouvé le nommé Hyacinthe Beauchemin, noyé dans trois pieds d'eau, à "Doucet's Landing."

Il circule en cette ville deux pétitions, l'une demandant aux commissaires du chemin de fer de placer la gare dans la partie est et l'autre insistant pour que la partie ouest ait la préférence.

Service de la Presse Associée

Pour "La Minerve."

AMERIQUE.

Philadelphie, 12. — Vingt cinq à trente mille personnes ont visité l'Exposition hier.

La plupart des personnes distinguées qui assistaient à l'ouverture de l'Exposition, étaient hier sur les terrains; on a remarqué entre autres les consuls d'Angleterre et du Chili, des membres du Congrès et un grand nombre d'officiers de l'armée et de la marine.

Pottsville, 12.—La cour est encombrée par une foule de curieux qui suivent avec intérêt les détails du procès des individus faisant partie de la bande connue sous le nom des "Molly Maguires."

New-York, 12.—Une dépêche spéciale de Philadelphie au *Graphic* mande qu'il n'y a pas eu beaucoup de mouvement hier à l'Exposition.

La galerie des arts est encore loin d'être au complet.

Le département des machines est en bon ordre et tout fonctionne à merveille.

Dom Pedro a visité l'Exposition hier matin et est ensuite parti pour Wilmington, Delaware.

Lewiston, Me., 12.—Le *boom* principal de MM. R. C. Pengree & Cie, s'est brisé ce matin; deux millions de pieds de bois ont été entraînés dans les chutes

EUROPE

(Par le Câble Transatlantique.)

Paris, 11.—M. de Mahy, radical, a été élu député pour l'Ile de la Réunion.

Hier, à la chambre des députés, à Versailles, au commencement de la séance, un libraire du nom de Bastoun cria de la galerie: "Au nom de Dieu et de Jeanne d'Arc, vive Napoléon IV! A bas les orléanistes et les partisans de Gambetta!"

Il a été arrêté au milieu d'un certain tumulte, mais la majorité des personnes présentes attribua cet incident à un accès de folie.

Traduit devant le président de la chambre, Rastoun répondit: "J'ai fait mon devoir; maintenant, faites de moi ce qu'il vous plaira."

Il a été relâché.

Paris, 12.—M. Amable Ricard, ministre de l'intérieur, est mort hier soir d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps.

Londres, 12.—Ce soir, à la séance de la chambre des communes, M. James Johnston Grieve, député libéral du comté de Greenock, demandera à M. Bourk, sous secrétaire d'Etat pour le département des affaires étrangères, si le gouvernement a l'intention de faire une enquête immédiate et sérieuse, sur la capture de la goëlette anglaise "Clementine," par les autorités espagnoles, et de demander au gouvernement espagnol une indemnité pour la famille d'un des matelot de ce bâtiment tué par un douanier, ainsi qu'une apologie entière pour les insultes dirigées chaque jour contre les navires anglais, par les gardes côtes dans les environs de Gibraltar.

Londres, 12.—Les grandes courses du Cheshire ont eu lieu aujourd'hui et ont été gagnées par "Thunder"; "Mandarin" second et "Ikatska" troisième.

DERNIER BULLETIN

Quatre Heures A.M.

AMERIQUE.

Lancaster Conn., 12.—L'eau du Conticut continue à monter et tout le pays est inondé. La voie du chemin de fer de Boston, Concord et Montréal, est submergée dans certains endroits. Plusieurs ponts ont été enlevés

New-York, 12.—Peter Clark a été condamné à douze ans de détention dans la prison d'état, pour vol de grand chemin.

Washington, 12. — L'amendement qu'il est question d'introduire à la constitution pourvoit à ce que toute personne remplissant les fonctions de juge de la Cour Suprême des Etats-Unis, ne puisse être éligible au poste de président ou de vice-président, que deux ans après être sortie de charge.

Providence, R. I., 12.—Une jeune femme, employée dans l'imprimerie d'East Grenwick, a eu ses vêtements pris dans une roue, faisant 70 tours à la minute, et a reçu des blessures mortelles.

Washington, 12.—Le sous comité nommé par la commission des affaires navales, a consacré onze jours à son enquête sur l'état des chantiers de New-York et Brooklyn et a examiné au delà de cent témoins. Les dépenses n'ont été que de $300.

EUROPE.

(Par le Câble Transatlantique.)

Berlin, 12 —La rumeur annonçant la réunion d'une conférence européenne au sujet des affaires de Turquie, est prématurée, mais il est probable que la question de la convocation d'un congrès sera agitée, si surtout la Turquie suggère ce moyen.

La première conférence des trois chanceliers impériaux, le comte Andrassy, le prince Gortschakoff et Bismarck, a eu lieu hier à la résidence du prince Bismarck. On dit que la note du comte Andrassy formera la base des conférences.

Londres, 12 — L'ambassadeur turc a reçu instruction d'exprimer aux représentants des grandes puissances le vif regret que la Porte avait éprouvé à la nouvelle des outrages de Salonique, et de donner l'assurance que les coupables seraient châtiés. Il a aussi reçu mission de déclarer que la Porte veut se rendre aux désirs des trois empereurs, au sujet de l'exécution du programme tracé dans la note du comte Andrassy, et qu'elle ne soulèverait aucune objection au sujet des garanties qui pourraient être demandées par les puissances.

Le *Times* d'aujourd'hui publie un article très flatteur, félicitant les Etats-Unis des succès de l'inauguration de l'Exposition du Centenaire.

Londres, 12.—Une dépêche spéciale de Paris dit que le Conseil des Ministres s'est assemblé ce matin à l'Elisée. On ne connaît pas encore le résultat de ses délibérations.

Une dépêche de Paris au *Times* dit que la mort du ministre Ricard a été causée par la rupture d'un anévrisme. Cet événement causera un deuil profond dans le monde politique et parmi ses amis. Le défunt était sur le point de publier la liste depuis si longtemps annoncée, des changements dans le personnel des préfectures et des sous-préfectures.

Londres, 12.—Pendant les courses qui ont eu lieu aujourd'hui à Cheshire, une estrade s'est rompue sous le poids des spectateurs. Deux personnes ont été tuées et plusieurs grièvement blessées.

Turner, Natt & Strong, marchands de denrées alimentaires, ont suspendu leurs paiements. Leur passif est évalué à $500,000.

Berlin, 12.—On dit qu'à leur conférence d'hier, les trois chanceliers ont décidé de s'abstenir, pour le moment du moins, de toute intervention militaire en Turquie, et que le comte Andrassy s'est montré très satisfait de cette résolution.

POMMIERS à vendre de la variété Flint du Vermont, connus pour vivre trois fois aussi longtemps que les autres variétés et d'un meilleur rapport. Ainsi à vendre des meilleures et d'ornements.
TOUSSAINT LEFEBVRE,
Agent spécial,
Ste. Rose, Laval.
N'achetez pas avant d'avoir vu nos agents.
11 Juin.

A MINERVE

Samedi matin, 13 *Mai* 1876.

ctique fausse. Les journaux ministériels ci-

nt avec complaisance des passa- s d'un des articles sur l'*Union s partis politiques* publiés par M. unn dans l'*Opinion Publique*. ans nous arrêter à remarquer si e simples extraits rendent bien ute la pensée de l'auteur et si on a eu raison de supprimer tou- es ses restrictions à l'endroit du arti libéral, nous rappellerons implement que cet article a paru n février 1874, et qu'aux élec- ions fédérales du mois précédent e clergé ne s'était pas montré ostile aux candidats libéraux. M. Dunn écrivait sous le coup de ce fait notoire.

Si le clergé a changé d'attitude, on doit croire que c'est à cause des fautes commises par le parti ministériel depuis les élec- tions de 1874. Par conséquent, l'article en question n'a aucun rapport à la situation actuelle.

Quant au projet d'une union des partis, il a échoué par la faute de ceux mêmes qui citent l'article aujourd'hui et qui dans le temps répondaient que la seule fusion possible était l'absorption dans les rangs libéraux ; il a échoué sur- tout à cause du peu de caractère des nationaux qui, contrairement à toutes leurs promesses, n'ont su que marcher à la remorque des anciens libéraux. Maintenant le cri d'union part de chez eux, parce qu'ils s'aperçoivent enfin que l'in- fluence bas-canadienne est nulle dans le cabinet fédéral, et que tous nos intérêts sont en souffran- ce. M. Dunn n'a dit rien autre chose.

Nous croyons devoir reproduire les parties de l'article omises par l'*Evénement* et le *Bien Public* :

Les libéraux ont donc changé complètement d'attitude depuis quelques années. On dira qu'ils sont sincères ou qu'ils sont hypocrites selon qu'on sera leur ami ou leur ennemi ; quant à nous, nous les prenons *tel qu'ils se montrent* et nous constatons le fait de leur amendement *ostensible*.

Si tout le monde veut juger les hommes et les choses avec cet esprit de conciliation, *la plupart* des députés libéraux, au lieu d'être regardés comme des obstacles insurmontables à une fusion de partis politiques dans notre province, deviendraient acceptables aux catholiques, tolérables du moins aux plus difficiles. Durant la dernière lutte, le *Nouveau-Monde* a donné un exemple qui tranche la difficulté aux yeux d'un bon nombre, en se montrant bien disposé pour M. Geoffrion et en ne s'opposant pas à M. Laflamme. Il est possible d'ailleurs que plusieurs des chefs du parti libéral songent à se retirer de la vie publique pour prendre place sur les bancs de la magistrature ; *leur retraite faciliterait un compromis*.

Quant au parti "national," son alliance est déjà accomplie avec les libéraux. Lorsque M. Jetté a commencé l'organisation de ce nouveau parti, il n'a pas caché son intention d'agir indépendamment de M. Dorion et son entourage ordinaire. Le *Pays* venait de disparaître, le *National* prit sa place, et le choix de M. Chs. Laberge pour rédacteur-en-chef devait, dans la pensée de ses fondateurs, être une garantie de modération et d'orthodoxie. Dans un des premiers numéros, celui-ci condamna ou regretta les "exagérations" auxquelles le parti libéral s'était laissé entraîner. Plus tard, M. Dorion est reparu à la tête de la fraction bas-canadienne de l'opposition ; mais nous devons croire qu'il a fait des concessions à l'opinion modérée pour compenser celles qu'on lui faisait quant aux hommes. *Il a pu faire abnégation de quelques idées* comme les chefs nationaux ont fait abnégation de la personnalité. Mais si les nationaux ont pu contracter cette alliance, s'ils ont accepté pour *leaders* des hommes dont ils regrettaient le passé, à plus forte raison pourraient-ils s'allier aux conservateurs dont le passé, ne refusons pas de le reconnaître, ne renferme rien qui, au point de vue de nos traditions nationales et religieuses, doive être désavoué. Les nationaux prétendent au titre de conservateurs, et bon nombre d'entre eux se sont séparés du parti qui porte ce nom plutôt par antipathie contre certains hommes que par suite de divergences sur les principes. Ces hommes étant disparus de la scène, les conservateurs restent leurs alliés naturels. Soyons francs : si les nationaux sont opposés d'une manière absolue à l'annexion, s'ils veulent la confédération pour aujourd'hui et l'indépendance pour plus tard, il n'y a pas un seul principe essentiel qui les sépare des conservateurs ; des rancunes, des inimitiés personnelles les éloignent d'eux en ce moment, mais de principes point. Au reste, il ne faut pas oublier que le parti national est allié à M. Cauchon ; après avoir accepté le plus violent et le plus compromis des conservateurs, ils peuvent bien, n'écoutant que leur patriotisme, se coaliser avec tous les autres.

Le conservateur maintenant est celui qui tient avant tout à l'intégrité de la Confédération canadienne et, comme moyen nécessaire, au chemin de fer du Pacifique, et qui, fidèle à nos traditions nationales et religieuses, est décidé à ne jamais faillir à défendre les droits particuliers de notre province. Le radical est celui qui demande ouvertement l'annexion aux Etats-Unis ou la désire secrètement, et *cherche à parvenir à son but en faisant manquer l'entreprise du Pacifique*. Telle devrait être la démarcation des partis politiques dans le sein de la législature fédérale. *Radical* et *conservateur-national* sont les deux seuls noms que justifie l'état de choses actuel. Sur ce terrain, peu favorable aux aspirations étroites, mais digne de bons patriotes, un compromis devrait être possible entre tous ceux qui ont foi en la vitalité du peuple canadien et qui se sentent assez de patriotisme au cœur pour faire quelques sacrifices d'amour-propre dans l'intérêt de la patrie commune. Que tous les hommes éclairés qui ont conscience des dangers actuels et que les derniers évènements ne laissent pas indifférents, commencent à se regarder sans haine, et leur union sera bientôt un fait accompli.

Et cet écrit a été inspiré par une pensée juste et généreuse, mais M. Dunn ne pouvait prévoir que les nationaux auraient si peu de cœur et que toute leur politique était un hypocrisie organisée.

Le terrain de l'Exposition et le Conseil d'Agriculture } On lit dans le *Nouveau - Monde* :

M. Pagnuelo nous adresse sous ce titre la correspondance suivante, qui contient un exposé des faits dont la gravité n'échappera à personne.

Quoique les délais écoulés depuis les premières négociations pour régler ce regrettable différend aient été beaucoup plus *longs qu'ils n'eussent dû l'être*, et que les Dames de l'Hôtel-Dieu se soient ainsi vues privées pendant ce temps de droits [illegible] manifestement acquis, nous voulons encore qu'il n'y a qu'un malentendu entre les parties et que le vouloir, dont les faits énoncés dans la correspondance de M. Pagnuelo indiquent l'existence chez quelques-uns de ses membres du Conseil, est plutôt apparent que réel.

Nous espérons que cette question attirera l'attention du gouvernement provincial et qu'il verra que justice soit faite :

M. le Rédacteur,

Je suis prévenu par plusieurs personnes, et je vois par les journaux que quelques membres du Conseil d'Agriculture font circuler la rumeur que d'Agriculture font si les expositions et même affirment que ne sont pas tenues encore pendant cinq ans sur les terrains du Mile-End, les Dames de l'Hôtel-Dieu auront le droit de reprendre ce terrain. D'après le *Montreal Gazette*, ce terrain leur serait confisqué.

C'est une des raisons principales qu'on donne pour ne pas accepter l'offre de la ferme Logan, quoique tout le monde admette que le terrain du Mile-End est trop petit et mal situé. Il est vrai que l'offre de la ferme Logan pour vingt et un ans seulement souffrait difficulté, mais le gouvernement fédéral serait disposé, dit-on, à donner une promesse de vente du terrain, comme pour l'Ecole Normale, et cette promesse de vente serait acceptée, s'il n'y avait pas cet embarras du terrain du Mile-End.

L'un des membres importants du Conseil d'agriculture disait dernièrement que ce terrain vaudrait cent cinquante mille piastres dans cinq ans, et quand même il faudrait dépenser $60,000 en bâtisses temporaires, le Conseil y gagnerait une somme énorme et ferait encore une bonne spéculation. Un autre disait que le Conseil d'agriculture ne pouvait pas perdre $100,000 en perdant ce terrain, etc.

Il est indubitable que bien des personnes ont été trompées par ces fausses assertions, et je regrette de dire que l'une de ces personnes au moins savait parfaitement que ces assertions étaient fausses. Il est donc nécessaire de rétablir les faits.

Dans l'acte de vente du terrain du Mile-End au Conseil d'agriculture en août 1870, il n'y a point de clause de confiscation ou de résiliation de l'acte pour le cas où les expositions cesseraient de se tenir là pendant dix ans.

L'acte déclare que le terrain est vendu £100 l'arpent seulement, quoiqu'il vaille davantage, en considération de l'engagement que le conseil d'agriculture prenait de construire de *suite* des bâtisses *permanentes* pour les expositions, de disposer le terrain en parc, d'y planter des arbres, etc. Le tout devait être laissé dans cet état pendant au moins dix ans ; faute par le conseil d'Agriculture d'accomplir ces conditions, le conseil s'engageait à payer une somme additionnelle de £100 par arpent. Ces conditions n'ont pas été remplies, tout le monde le sait : on s'est contenté de niveler le terrain et d'y mettre une clôture dans l'enceinte de laquelle on fait paître des vâches et des chevaux. L'Hôtel-Dieu fit protester le conseil d'agriculture en décembre 1872, mais sans succès, et le poursuivit en octobre 1873 pour la somme additionnelle de £200 par arpent. Le conseil plaida qu'il ne pouvait être poursuivi parce qu'il était une dépendance du gouvernement. Sur ces entrefaites des négociations furent ouvertes par le conseil d'agriculture et le gouvernement de Québec pour acquérir une partie de la ferme Logan, avec l'entente que si elles réussissaient, le terrain du Mile End serait remis à l'Hôtel-Dieu qui rembourserait les dépenses faites par le conseil. A la demande de l'Hon. Louis Archambault, alors ministre de l'Agriculture, j'ai discontinué la poursuite parce qu'il ne voulait pas paraître agir sous le coup d'une contrainte, l'abandon de la poursuite faciliterait les négociations. Quoique j'ale plusieurs fois fait connaître cette raison aux membres du conseil d'agriculture chargés de la conduite de cette affaire, cependant quelques-uns d'entre eux ont été assez peu sincères pour affirmer que je ne l'avais discontinuée que parceque je reconnaissais que le conseil ne pouvait pas être traduit devant les tribunaux, et assez peu délicats pour répéter cette assertion à mes propres clientes.

Ces négociations traînaient en longueur depuis deux ans, quand en octobre dernier le Conseil d'Agriculture informa les dames de l'Hôtel-Dieu qu'il gardait le terrain du Mile End, sur lequel il allait ériger des bâtisses permanentes, et demanda à quelles conditions elles entendaient régler la question d'indemnité ; elle répondirent qu'elles réclamaient le prix additionnel convenu avec l'intérêt ce qui était une faible indemnité, "car si les "conditions eussent été remplies, nous "aurions vendu, disaient-elles, à un prix "bien plus élevé à la corporation de "Montréal, notre terrain pour le Parc "Mont Royal." A cette lettre le conseil répondit le 6 novembre 1875 par son secrétaire, que ces conditions étaient *inacceptables*.

Voyant cela, je me rendis à Québec, et le 13 novembre 1875, après en avoir conféré avec deux des ministres, je présentai un mémoire dans lequel je déclarais au nom des dames de l'Hôtel-Dieu que, si le gouvernement ou le conseil leur payait l'indemnité convenue, avec intérêt, elles abandonneraient toutes les restrictions contenues à l'acte de vente, de sorte que le conseil pourrait faire ce qu'il voudrait du terrain.

Cette demande fut référée au Procureur Général Church, pour avoir un rapport officiel sur les droits de l'Hôtel-Dieu de réclamer le prix convenu ; la réponse ne pouvait être douteuse. Le 5 janvier 1876 je fus informé officiellement que le Procureur-Général avait fait son rapport qui serait soumis au Conseil Exécutif à sa prochaine séance.

Le 31 janvier, l'Honorable Premier Ministre me fit écrire "qu'il prendrait ma demande en considération lors de la prochaine réunion du Conseil Exécutif qui aura lieu dans quelques jours."

Au commencement de février, j'écrivis au premier-ministre que d'après les journaux les négociations étaient rouvertes au sujet de la ferme Logan, mais que cela ne changeait rien à ma demande du paiement du prix additionnel ; les Dames de l'Hôtel-Dieu *abandonnaient* toute prétention au terrain et tout droit leur résultant de l'entente déjà mentionnée.

Le 26 février je fus informé par le secrétaire du premier-ministre que tous les papiers *étaient soumis aux officiers en loi de la Couronne depuis trois semaines pour être examinés ; il y avait tout lieu de croire que le rapport serait prêt sous peu de jours*. Ce rapport est encore à venir.

J'ai fait au Conseil d'Agriculture, le 28 février dernier, la même déclaration écrite que j'avais faite au gouvernement au sujet de l'abandon de toute prétention au terrain, pour nous en tenir au paiement du prix.

Il est donc contraire à la vérité de dire que l'Hôtel Dieu rentrerait en possession du terrain si les expositions n'avaient pas lieu au Mile-End pendant cinq ans. Il n'a jamais été question de cela dans l'acte, et l'entente qui a existé dernièrement pour le cas où le Conseil d'Agriculture obtiendrait une partie de la ferme Logan, a été abandonnée par les Dames de l'Hôte-Dieu ; il n'y a donc pas lieu d'avoir recours au subterfuge d'ériger aujourd'hui des bâtisses *permanentes* pour les *enlever* dans cinq ans, afin de conserver un terrain valant $150,000. Le Conseil n'a à payer de $17,766 et il sera maître absolu du terrain. Mais le Conseil ne veut pas payer les $17,766, ni remettre le terrain ; il dit qu'il ne peut être cité devant les tribunaux, il paiera ce qu'il lui plaira ; s'il est poursuivi, il plaidera, il ira en appel, etc., etc. C'est ce que des membres du Conseil ont déclaré formellement aux Dames de l'Hôtel-Dieu.

Tout ceci est scandaleux. Si les membres du Conseil d'Agriculture eussent connu ces faits, car bien peu les connaissent, si les ministres de Québec eussent pris communication des documents et prêté un peu d'attention à j[illegible] que cette question d'affaire, il y a longtemps affectement serait réglée. Je n'ai vu d'autre moyen de leur faire connaître les faits à tou[illegible] que de me servir de la presse, convaincu que les intéressés n'attendront pas le verdict de l'opinion publique pour y mettre ordre.

Je demeure,
Votre très-humble serviteur,
S. PAGNUELO.
Avocat des Dames de l'Hôtel-Dieu, de Montréal.

Montréal, 8 mai 1876.

INFORMATIONS GENERALES

ACTUALITES.

A l'heure qu'il est, la ville de Chicago a deux maires, et chacun de ces deux officiers prétend que son élection a été faite légalement. Le maire Hayne a ouvert un bureau et accorde des licences, etc. ; de son côté, le maire Calvin a lancé une proclamation défendant au peuple de se servir de ces licences.

Les journaux anglais rapportent les faits suivants :

Il y a quelques semaines, toute l'Angleterre a été mise en émoi par la nouvelle qu'un crime des plus horribles avait été commis. Une petite fille du nom d'Emilie Holland, âgée seulement de huit ans et demeurant à Blackburn revenait de l'école, dans l'après-midi du 28 mars. Elle avait laissé la classe vers quatre heures, en compagnie de quelques autres petites filles. Un homme appuyé sur un réverbère, demanda à l'une d'elles d'aller lui acheter du tabac. La petite Emilie se chargea de la commission. On la vit revenir et remettre le tabac à l'individu dont nous venons de parler. Ce dernier mit l'enfant sur ses épaules et la conduisit dans une maison qui se trouvait près du réverbère. C'est la dernière fois qu'on la vit vivante.

Le 30 du même mois, un homme découvrit le cadavre, dans un champ, les bras et les jambes avaient été séparés du corps. Ce tronc mutilé était enveloppé dans un journal. Il fut bien facile de constater qu'un meurtre avait été commis. On se mit aussitôt à la recherche de l'assassin. Des centaines de citoyens firent des fouilles de maison en maison. Les jambes de l'enfant furent trouvés dans un fossé, enveloppés dans un numéro du *Preston Herald*. On n'a pu découvrir aucune trace des bras ni de la tête.

"Les soupçons se portèrent sur un vagabond nommé Taylor. Cet individu a été arrêté, sur le témoignage des compagnes de la petite Emilie, lesquelles l'ont reconnu. Ses habits étaient couverts de sang.

Cependant, un incident d'un caractère tout à fait étrange, a prouvé que Taylor était accusé à tort. Au nombre des personnes demeurant près de l'endroit où disparut l'enfant, se trouvait un barbier du nom de Fish. La police avait, à deux reprises, fait des recherches dans sa maison ; mais on n'avait rien découvert. Il était néanmoins écrit que l'auteur de ce crime atroce n'échapperait pas aux mains de la justice et la façon dont il a été découvert a quelque chose de merveilleux. Un peintre de Preston, nommé Parkinson, avait deux chiens "très-intelligents." Quelques semaines après le meurtre, on suggéra de faire les recherches avec ces chiens. On les conduisit d'abord à l'endroit où l'on avait trouvé le corps de l'enfant ; mais on n'obtint aucun résultat. Le chef de police les amena chez Fish. L'un des chiens, un limier, entra dans toutes les chambres ; il alla jusque dans les latrines. Il était très-agité. On ouvrit une porte conduisant à l'étage supérieur ; le chien s'y précipita, fouilla dans tous les coins et s'arrêta devant la cheminée. On chercha alors avec soin dans ce dernier lieu et, en présence du barbier qui était tout tremblant, on en retira une tête d'enfant. Les cheveux étaient satinés de sang. Il y avait aussi quelques ossements et un morceau de vêtement, le tout enveloppé dans un journal avec de la paille.

A la fin, Fish a avoué qu'il était l'auteur du meurtre.

"Ainsi, ce chien a non seulement le mérite d'avoir livré le coupable aux mains de la justice, mais encore celui d'avoir sauvé l'innocent.

"Immédiatement après cette affaire on a offert $800 à Parkinson pour son chien, mais il a refusé de le vendre. Le propriétaire d'une Salle de Musique de Londres s'est rendu à Preston et a offert à Parkinson de payer son chien $2,000 ; mais Parkinson a encore refusé. Il a refusé toutes les offres qu'on lui a faites. Il a l'intention d'exhiber son chien au bénéfice de la famille Holland et de la femme du meurtrier."

Notes Locales

UNION CATHOLIQUE—Dimanche, 14 du courant, lecture par M. Ferdinand Labadie, professeur de littérature ancienne et moderne. Sujet : "Le symbolisme chrétien au moyen âge."

LES RESULTATS DE LA POLITIQUE FEDERALE. —Nous apprenons avec regret le départ pour l'Angleterre de M. George Drummond, de la Maison John Redpath & Fils. Le gouvernement ayant refusé d'accorder la moindre protection aux industries du pays, la grande raffinerie dont M. Drummond était un des propriétaires, a fermé ses portes, et il s'est vu lui-même dans la nécessité de porter ses capitaux à l'étranger.

COLLEGE DES MEDECINS—Malheureusement pour M. Henry Veilleux, il n'a pu se rendre à temps pour passer ses examens pour être admis à l'étude de la médecine, vu le retard éprouvé par le vapeur *Montreal* de passage à Batiscan. Une dépêche télégraphique en a averti le comité qui a pris le fait en considération.

COLLEGE VETERINAIRE—Nous avons reçu l'Annuaire du Collège Vétérinaire de Montréal. Cette brochure qui a 12 pages, contient des renseignements intéressants sur cette institution.

CONCERT D'ADIEU.—Nous apprenons avec plaisir que M. François Boucher, fils, élève de M. F. Jehin Prume, se propose de donner prochainement un concert d'adieu, à l'occasion de son départ prochain pour le Conservatoire de Bruxelles, où il doit continuer ses études de violon si heureusement dirigées ici par M. Prume. Le jeune violoniste bénéficiaire exécutera sur le violon, pour la première fois à Montréal, le 5e *Concerto* de Léonard, aussi la brillante *Scène de Ballet* de De Bériot. Le programme que nous avons sous les yeux, promet une magnifique soirée. Nous y retrouvons, en effet, les noms estimés de Madame Prume, de MM. F. Jehin-Prume, C. Lavallée, F. A. Lavoie, auxquels se joignent encore plusieurs amateurs distingués, le chœur complet du Gésu et un excellent orchestre de vingt-cinq musiciens. Le concert est fixé à lundi, le 5 juin, à la Salle des Artisans. Les plans des sièges réservés seront déposés dès lundi prochain au magasin de musique de MM. H. Prince et A. J. Boucher, où l'on pourra retenir son siège.

PRESENTATION A L'HON. D. A. SMITH.—Jeudi, les officiers de la compagnie de la Baie d'Hudson ont offert à l'Hon. D. A. Smith, en reconnaissance des services qu'il a rendus comme commissaire, une adresse accompagnée d'un service de table en argent, qui est évalué à $1,000.

COLLISION.—Dans la journée d'hier, un train de marchandises du Grand-Tronc a heurté un fourgon, de la compagnie des Entrepôts de Montréal, à la traverse de la rue Colborne. Le véhicule a été mis en pièces, mais par un hasard singulier, le conducteur et le cheval n'ont reçu aucun mal,

EXHIBITION A LA CONGREGATION DE N. D.— 8 juin 1876—L'exposition annuelle des vêtements, linges et vases sacrés que l'œuvre si intéressante des tabernacles destinée aux paroisses et églises pauvres qui lui ont été recommandées, aura lieu les 8 9 et 10 juin prochain, dans les salles de la Congregation de N. D. Cette exposition commencera le jeudi, à 3 hrs. p. m., par la bénédiction et consécration des ornements et objets du culte que fera S. G. Mgr. de Montréal, et elle finira le samedi suivant à 3 hrs. p. m.

L'œuvre des tabernacles est aujourd'hui assez connue parmi nous et se recommande assez d'elle-même, pour qu'il ne soit pas besoin de faire un long appel en sa faveur. Toutefois, nous ne saurions trop presser les âmes généreuses et amies du bien de venir visiter cette exposition d'objets sacrés. Elles verront là, déployés sous leurs yeux, les étonnants résultats des aumônes, des travaux, des industrieuses et persévérantes économies que sait inspirer le désir de venir en aide à la pauvreté de l'Habitant Divin de nos autels.

De tous ces objets que la charité et le dévouement des protecteurs et des membres actifs de l'œuvre multiplient chaque année, tout visiteur chrétien entendra sortir une voix qui sollicitera son concours pour le développement d'une association si magnifique, qui s'occupe spécialement d'embellir et de rendre moins indignes du Dieu qui veut bien y résider, tant d'églises pauvres et sans ressources. Le désir d'avoir sa part dans une œuvre si méritoire sera encore augmenté lorsqu'on saura que chaque mois, dans l'église de N. D. de Pitié, berceau de l'œuvre, une messe est célébrée aux intentions des protecteurs et bienfaiteurs. Apprenons à travailler pour Dieu, c'est le seul Maître qui sait payer comme il faut le travail de ses ouvriers.

Les personnes qui ont demandé des secours à l'œuvre des tabernacles sont instamment priées de venir, à l'exposition prochaine, réclamer les objets qui leur sont destinés.

UNE BONNE LEÇON.—Un cocher de voiture de place, nommé Alphonse Lallemand, a comparu hier devant le tribunal du Recorder, sous accusation d'avoir exigé d'un voyageur un prix plus élevé que celui que lui allouait le tarif.

Il paraît qu'il avait conduit un monsieur, de la gare Bonaventure à l'"American House", rue St. Joseph, et qu'arrivé là, il refusa la somme de 25 centins qui lui fut offerte, prétendant qu'il lui revenait trente-cinq cents. Un agent de police qui passait sur ces entrefaites, mit fin à la discussion en arrêtant le charretier.

Hier matin, Lallemand dit pour sa défense que le plaignant avait une valise, mais comme il fut prouvé qu'il n'avait pour tout bagage qu'un petit sac de nuit, le tribunal le condamna à $1.50 ou quinze jours de prison.

CONTRAT.—M. G. E. Jacques & Cie., de Montréal, ont obtenu le contrat pour le transport des rails d'acier de Montréal à Lachine, Kingston, Fort William et Duluth. Leur soumission était la plus basse.

PETITES NOTES.—Un tuyau de distribution en haut de la rue St. Laurent, près de la rue Sherbrooke, a crevé dans l'après-midi de jeudi. Les rues et les cours des alentours ont été couvertes d'une hauteur de deux pieds d'eau. Les trottoirs ont été emportés par ce torrent et les chars urbains n'ont pu monter plus haut que la rue Ontario.

Il a suffi de quelques heures pour faire toutes les réparations nécessaires.

—L'eau du fleuve a baissé de plus d'un pied dans la journée d'hier.

—Le bruit circulait hier qu'une importante maison de Montréal était à la veille de suspendre ses paiements.

—Onze personnes ont déposé hier contre Lafrance, arrêté pour vol de linge et de vêtements.

—L'enquête tenue par M. le Coroner Jones sur le cadavre de l'enfant nouveau-né trouvé jeudi, rue Ste. Catherine, a établi que l'enfant n'avait jamais respiré. Un verdict a été rendu en conséquence.

—Le capitaine Dunlop, du *Spartan*, a été nommé inspecteur maritime de la compagnie d'Assurance Royale.

ENVOI DE BAS CONSIDERABLE.—Bernard et Frères, 248, rue Notre-Dame, viennent de recevoir par les steamers *Polynesian* et *Sardinian*, un envoi de bas, considérable des meilleurs manufactures anglaises. Vous êtes spécialement invités à venir faire votre choix.

LE MANQUE D'ARGENT. — Vu que l'argent est devenu si rare, la maison soussignée a décidé de vendre à n'importe quel prix ce qu'il y a de mieux et de plus élégant en fait de chapeaux de toutes sortes pour hommes, jeunes gents et enfants : c'est au coin No. 217, rue Notre-Dame, là où le gros chien blanc est à la porte, et au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine.—Dabuc, Desautels & Cie.

FATIGUE DU CERVEAU.—Beaucoup d'entre nous, nous demandent d'être délivré de la mort subite et par quels moyens il est possible de la détourner.

Les hommes ne succombent pas aux maladies de cœur, aussi souvent qu'on pourrait le supposer, mais à l'apoplexie et à la congestion des poumons et à la fatigue du cerveau, c'est cette dernière maladie qui a emporté Southey, Smith, Horace Greeley et probablement Tackeray, "London Times."

La fatigue du cerveau a bientôt exercé son influence sur le système nerveux et tout le corps se ressent de la désorganisation. Le mal empire, la santé s'en va et les malades sont conduits au tombeau. La préparation d'hypophosphytites inventée par M. Fellow, donne du ton au cerveau, le fortifie et lui aide à supporter les plus grandes fatigues.

Ce n'est pas une assertion en l'air, mais un fait établi.

Nouvelles de l'Intérieur.

STE. THERESE.—On nous écrit du Collège de Ste. Thérèse de Blainville :

On a chômé mercredi avec une grande solennité la St. Antonin, fête patronale de monsieur le Supérieur du Collège. Dans la matinée, messe, avec de cette musique qu'on sait faire au Séminaire de Ste. Thérèse ; dans l'après-midi, séance musicale, dramatique et littéraire.

Après un joli discours à l'adresse de M. le Supérieur, fait par leur secrétaire, M. Pilon, les membres de l'Académie St. Charles ont agité avec la chaleur la plus frénétique, une intéressante question historique : "La traite de l'eau-de-vie au temps de Mgr. de Laval." MM. E. Pilon, D. et J. Gratton, A. David et F. Hébert, ont pris part à la discussion. Les orateurs sur le sujet ont été acclamés avec enthousiasme.

Des applaudissements encore plus chaleureux étaient réservés aux acteurs des "Touristes", pièce d'une nature admirablement désopilante, qui a entretenu l'auditoire dans un rire homérique. En voici le programme et l'analyse :

Coquelet, banquier—E. Pilon ; Blaise, cocher—G. Gagnon ; Jacques, laquais,—N. Forget ; Léon, Victor, Auguste, Frédéric, touristes — M. Prieur, S. Leroux, J. Demers, D. Carrières.

Coquelet, banquier parisien fort dur à la détente, retient la fortune d'un neveu. Voyageur en Espagne, dans une portion du pays infestée de bandits, il vit dans des inquiétudes attendrissantes. Par malheur, un valet, à cervelle opaque, et qui se croit délicieusement intelligent, raconte l'histoire à un touriste français, ancien ami du neveu dépouillé. De touriste à brigand, la distance est moins qu'infranchissable, le nôtre se travestit en chenapan ; ses compagnons l'imitent ; Coquelet est arrêté plus mort que vif, et finalement est contraint de remettre au neveu l'héritage extorqué.

Les scènes exquises, les saillies, les situations dramatiques sont multipliées dans la pièce ; "Elle est charmante."

Tous les acteurs se sont élevés à la hauteur du chef-d'œuvre, pas un seul ne mérite les plus jolis compliments. Faisons toutefois mention spéciale de l'inimitable M. G. Gagnon.

Plus d'une douce émotion a dû le jour hier aux fanfares de la bande et aux accents toujours mélodieux du chœur. Cependant la partie musicale n'a pas eu toute la perfection des premiers morceaux. Un accident, fidèle image de la catastrophe du 22 juin 1875, est venu, à l'instar de son précédent, interrompre la séance au moment où les élèves allaient entonner la cantate du cinquantième anniversaire. Le feu s'était déclaré dans l'usine à gaz. En un clin d'œil, la salle s'est vidée, et l'alarme a été donnée dans les environs. Grâce au bon état des pompes et à l'intelligente organisation avec laquelle on les a amenées et utilisées, l'élément destructeur a été promptement subjugué. L'explosion que redoutait la foule n'a pas eu lieu. Le feu, paraît-il, a pris naissance dans quelques gouttes de goudron, répandues près de la fournaise. L'intensité de la chaleur qu'elle produisait aura déterminé l'inflammation du goudron. Somme toute, pertes insignifiantes.

Nos remerciements à ces braves jeunes gens qui ont bien voulu voiturer l'eau avec les hardelles du Collège.

QUEBEC.—Nous lisons dans le *Journal de Québec* :

Un monsieur de Québec a reçu d'un ami, qui est en ce moment à Terreneuve, une lettre qui contient certains détails intéressants sur les difficultés de la navigation dans ces parages, pendant la dernière saison. Voici quelques extraits de cette lettre :

« Saint-Jean de Terreneuve,
» 21 avril 1876.

"J'ai passé un temps bien terrible depuis que je suis parti de Halifax, le 5 avril. Nous aurions dû faire le voyage en trois jours ; au lieu de cela, nous avons mis 15 jours. Nous avons été 12 jours emprisonnés dans un champ de glace, qui doit être venu quelque part du voisinage du pôle nord, allant en dérive vers l'Océan atlantique, entouré par des banquises. De grandes masses s'élevaient au-dessus de notre grand mât, quelques-unes ayant un demi mille en longueur. J'en ai compté 27 en vue en une seule fois. Elles étaient grandes, mais elles sont plus grandes encore sur la mer, brillant au soleil comme des joyaux. Quelques-unes avaient l'apparence d'églises gigantesques ouchâteaux avec leurs dômes, leurs tourelles et leurs pinacles. Mais il était dangereux de s'en approcher, car un quart seulement de leur épaisseur est hors de l'eau.

"La nuit qui a précédé notre arrivée ici, il faisait très-noir, nous étions en eau claire. Nous entendions la mer battre à leur base comme sur des brisants, et quand le jour parut, il y en avait deux grandes à notre avant et une à tribord.

"Plusieurs bâtiments, se sont perdus en frappant ces banquises. Je pensais à ce pauvre Alic, qui périt sur le navire *John Ruthridge* qui donna contre une banquise.

"Tous les passagers se sont rendus à bord du vapeur *Terreneuve*, à Halifax, vers midi, le 5. Nous restâmes vis-à-vis la ville jusqu'au lendemain, parcequ'il soufflait un ouragan, endehors du havre. Quand nous sortîmes la mer était très-forte. Le vapeur plongeait dans l'eau par coups saccadés, ce qui rendit tous les passagers malades. Le second jour de notre départ, nous étions dans la glace. Le *Terreneuve* passait à travers avec une facilité étonnante. Ce vapeur s'est comporté noblement et il fait honneur à son constructeur, M. Baldwin, de Québec. La capitaine est fier de son bâtiment, qui a passé à travers la glace jusqu'à ce qu'elle soit devenue trop épaisse.

"Chaque jour des hommes étaient envoyés dans différentes directions pour voir s'ils apercevraient l'eau claire. Deux d'entre eux montèrent jusqu'au haut d'une banquise, mais ne purent rien voir autre chose que de la glace. Quelle désolation ! nous ne voyions que de la glace de jour en jour.

"Nous vîmes plusieurs loups-marins. Notre timonnier en prit un vivant et l'amena à bord. Il a fait très-froid tout le voyage.

"L'un des hommes a été presque tué par un morceau de glace qui a frappé le gouvernail dont la barre a renversé l'homme et lui a fait des nombreuses blessures. L'eau manquant nous avons fait fondre de la glace.

"Terreneuve est une ville à l'ancienne façon, rappelant Québec d'il y a 30 ans. Elle a une population de 25,000 âmes ; elle est beaucoup plus montueuse encore que Québec. L'entrée du havre est très-étroite, bordée de chaque côté par de hauts rochers dont l'un a, dit-on, 1800 pieds de hauteur, sur le haut duquel il y a une station de signaux, des casernes et des batteries ; mais il n'y a pas de troupes.

"J'ai visité les immenses établissements de pêche, où j'ai vu préparer la morue. Il y avait des centaines d'hommes et de petits garçons employés à désécer des milliers de loups-marins qui venaient d'être apportés. J'ai vu le procédé employer pour tirer l'huile de la chair grasse, tant l'huile crue que l'huile bouillie, ainsi que la salaison des peaux pour le marché.

"J'ai été à bord du vapeur *Leopard*, qui vient d'arriver avec 16,000 loups-marins, c'est la peau et la chair, les carcasses avaient été laissées sur la glace.

"Pendant la dernière semaine, 14 vapeurs et plusieurs bâtiments à voiles sont arrivés avec 1,800,000 loups-marins, d'après le rapport officiel. Cela vous donnera une légère idée du nombre de loups-marins que récèle l'Océan. On m'a dit que les carcasses des plus gros pesaient de 200 à 300 livres.

"F. B."

—On nous transmet quelques détails au sujet du meurtre de Frampton :

La veuve Murphy, assassinée par la fille Lehouillier, est décédée le 3 du courant. La balle qui a causé sa mort avait traversé la partie supérieure du poumon gauche et était logée dans le canal rachidien. L'enquête a été tenue le lendemain par le Dr. Morisset coroner, et le verdict suivant a été rendu : "Que Mary MacBrarty, veuve de James Murphy, a été tuée par une balle de plomb, et que la dite balle de plomb a été tirée du revolver exhibé et produit devant les jurés."

L'autopsie a été faite par les Drs. Tancrède Fortier et Jules Taschereau.

La fille Lehouillier est écrouée à St. Joseph de la Beauce, en attendant son procès, qui aura lieu au terme de juin.—*Evénement*.

HOTEL DE FRANCE

80, RUE ST. GABRIEL, 80

Carte du Jour

POTAGES.

Cracovienne aux croûtons—Brunoise—Macaroni—Consommé.

POISSON.

Homard Mayonnaise—Haddock sauce Hollandaise.

ENTRÉES.

Agneau à la Soubise—Bœuf braisé à la Cuba—Pieds de Veau à la Poulette.

LEGUMES.

Navets glacés—Pommes purée.

ROTIS.

Roast Beef—Mouton.

DESSERT.

Tarte à la Crême—Salade d'Oranges—Mendiants—Fromage—Café.

Dîner, 50 cents, vin compris ; de 11½ à 3 heures, et de 5 à 8 heures.

Déjeuner, 35 cents.

Pension, $4.50 par semaine, $18 au mois, avec privilège de prendre un repas par semaine à la campagne "Hôtel du Pavillon," Rivière St. Pierre.

Restaurant ouvert à partir de 6 heures du matin.

13 mai. 206

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

Mortalité de la ville

et des Municipalités dont les inhumations se font dans les deux cimetières pour le mois d'Avril 1876.

Dans la ville :—

	Enf.	Adul.	Total
Canadien-Français	163	62	225
Irlandais	34	30	64
Protestants	34	44	78
	235	137	372

En dehors des limites :—

	Enfants.	Adultes.	Total.
Can.-Français	50	21	71
Irlandais	1	6	7
Protestants	8	8	16
Total			94
Dans les différents Quartiers			330
Dans les hôpitaux et les autres institutions charitables			42
En dehors des limites			94
Donnant un total de			446

Enfants trouvés, 83.

Le nombre de décès causés par les différentes maladies sont :

Variole, 30 ; Scarlatine, 4 ; Croupe, 4 ; Coqueluche, 2 ; Diphthérie, 13 ; Fièvres typhoïdes, 9 ; Diarrhée, 10 ; Maladie cérébro-spinale, 1 ; Autres maladies zymotiques, 17 ; Phtisie, 50 ; Hydrocephale, Meningite, 14, autres maladies consututionnelles, 3 ; Apoplexie, 7 ; convulsions, 19 ; Maladies du cerveau et du système nerveux, 16 ; Maladies due cœur, 8 ; Autres maladies de la circulation, 5 ; Pneumonie, 15 ; Bronchite, 14 ; Autres maladies de l'appareil respiratoire, 4 ; Estamac, foie, intestin, 10 ; Autres maladies locales, 4 ; Des org. guinta. urnl., 4 ; Débilité inf., 43 ; Dentition, 9 ; Viellesse, 7 ; autres malades par accrois., 3 : Causes accident, 9 ; Ondoyés mort-nés, 19.—Total, 372.

En dehors des limites : variole,

ÉDITION DE 5 HEURES!

DERNIERES DEPECHES.

Havane, 13—Des nouvelles de St. Thomas en date du 7 mai, annoncent que 450 personnes ont été arrêtées aux Barbades. Les prisons sont remplies, et c'est pour cette raison que les arrestations ont cessé. Il y a eu grande destruction de propriétés.

On estime que les dommages causés équivalent à la valeur d'une récolte capable d'approvisionner l'Ile.

On craint le renouvellement de la révolte, si le parti du gouvernement reste sourd aux griefs de la population.

Londres, 13—Le correspondant du *Times* télégraphie ce qui suit de Constantinople :

Une panique générale règne ici. Les basses classes parmi les Mahométans achètent des poignards et des pistolets avec de l'argent fourni par des personnes qui complotent la chute du sultan et du gouvernement, ainsi que le massacre et le pillage des chrétiens.

Les Musulmans insultent et menacent les Grecs et les Arméniens, leur disant de se préparer à une mort prochaine.

Les voyageurs partent en masse. Les résidents européens renvoient leurs familles.

La présence d'une escadre européenne et l'organisation d'une milice volontaire européenne peuvent seules éloigner les alarmes.

L'insurrection Bulgare s'étend encore, et on craint des désordres.

Rustciak, 13—Une dépêche de Berlin au *Times* dit que l'escadre allemande n'a pas encore reçu ordre de se rendre dans la Méditerranée. L'Allemagne attendra, auparavant de prendre cette mesure, le résultat de l'enquête sur l'outrage de Salonique.

Aujourd'hui, 13 mai, est le jour anniversaire de la naissance de Notre Saint-Père le Pape Pie IX.

Nous accusons réception avec reconnaissance, de journaux de Philadelphie, donnant un compte-rendu détaillé de l'ouverture de l'Exposition du Centenaire. Nous sommes redevable de cet envoi à M. Thibault, de la maison Thibault et Lanthier, de cette ville.

Les journaux de Québec annoncent que les nominations suivantes viennent d'être faites : M. Benjamin Globenski est nommé inspecteur des prisons et inspecteur des édifices publics à la place de M. Moreau nommé secrétaire de la commission des chemins de fer, M. Machin est nommé assistant-trésorier, M. Legendre remplace M. Globenski comme greffier des journaux du Conseil Législatif, M. Oscar Dunn remplace M. Legendre comme rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique*.

On lit dans le *Courrier du Canada* :

Un député-ministre de la justice va être nommé s'il ne l'est déjà. Pourquoi l'Hon. M. Cauchon ne ferait-il pas nommer, à ce poste important, un canadien-français ? On sait qu'il n'y a pas d'employés canadiens français dans ce département.

En outre une raison plus importante milite en faveur de notre suggestion. L'Hon. Ministre de la Justice est du Haut-Canada, et ne connaît pas à fonds les lois françaises, comme nous en avons la preuve dans le règlement des affaires seigneuriales. Un éminent avocat canadien-français remplirait fort bien cette lacune qui est préjudiciable dans le département de la justice, et ce serait un acte de considération pour les droits de notre province.

La presse libérale, qui doit avoir quelqu'influence auprès de ses chefs, aurait dû s'occuper de cette question, afin que le Bas-Canada eût sa part légitime de patronage public.

Sir Edward Thornton, le ministre d'Angleterre à Washington, a donné, jeudi dernier, un banquet à l'Empereur du Brésil. Le Président Grant et un grand nombre de personnages d'importance assistaient à ce banquet. Au dessert, le ministre anglais porta la santé du Président, à laquelle celui-ci répondit en proposant celle de "Sa Majesté Royale et *Impériale*, la Reine Victoria." C'est la première fois que la nouvelle qualité de la Reine, depuis sa proclamation comme Impératrice des Indes, est ainsi reconnue dans un pays étranger.

Le Prince de Galles est de retour en Angleterre depuis quelques jours. Il a été l'objet d'une réception magnifique. Il a parcouru dans l'espace de quatre mois qu'a duré son voyage aux Indes, 7,600 milles sur terre et 2,300 sur mer. Il a visité l'Inde, l'Egypte, Malte, Gibraltar, le Portugal. Les journaux anglais ne parlent plus maintenant du Prince de Galles qu'en l'appelant Son Altesse *Impériale* et Royale.

LONGUEUIL — L'eau est tellement haute, ici, que le *Longueuil* est obligé d'accoster au quai de M. I. Hurteau. Les autres quais sont complètement couverts d'eau.

SAULT-AU-RECOLLET—Un douloureux événement vient de jeter la consternation dans le village du Sault-au-Recollet. Vendredi, douze courant, vers quatre heures de l'après-midi, trois petits garçons, Euclide, âgé de dix ans, Edouard, âgé de sept ans, enfants de M. Cyprien Corbeil, H. C. S. et Gaston, âgé de neuf ans, le plus jeune des enfants de dame veuve Hormidas Lachapelle, s'embarquèrent dans une petite chaloupe en arrière de la demeure de leurs parents. Les eaux s'étant répandues sur les terrains longeant la rivière, ces enfants, pour ramasser des débris de bois ou pour s'amuser, s'aventurèrent trop loin, au point de s'avancer au cours principal de la rivière, à l'extrémité de l'Ile Visitation. Là, le courant, devenu plus fort, emporta les enfants à la dérive dans les rapides malgré les efforts plus qu'enfantins d'Euclide, le plus âgé d'entre eux.

Une grande partie de la population du village, impuissante à leur porter secours, assistait à cette scène navrante, quand une chaloupe habilement conduite par M. William McNivin apparut à la pointe de l'Ile, à la poursuite de l'esquif en péril. Au risque de sa vie, M. McNivin s'engouffra dans les cascades au point de disparaître à la vue, et ne sortit de ces précipices continus que pour être témoin de la submersion des trois petits infortunés, à une distance insignifiante de son embarcation. Un petit casque trouvé flottant sur les eaux est le seul souvenir de ces extinctions si chères à leurs parents éplorés.

N. B.—Toute communication relative à la découverte de leurs cadavres, sera reçue avec reconnaissance par les parents des victimes.

Si gnalement : Euclide, gilet tweed gris pantalons gris pâle, chemise flanelle barrée gris, pieds nus ; Edouard, pantalons et blouse tweed noir, chemise flanelle grise, avec chaussures lacées et bas blancs ; Gaston, garibaldi (*couleur drabe*) avec poignets et collet en velours brun, pantalons noirs et paidessus gris.

COUR DE POLICE.—Samedi, 13 mai 1876. Présent : W. H. Bréhaut, Ecr., Magistrat.

Cristopher Cutler et Joseph Dadevoir, garçons de 10 et 13 ans, vol d'une montre et de bagues au préjudice de H. Charbonneau. 3 ans de détention à l'Ecole de Réforme.

Guillaume Brazeau, cordonnier, âgé de 15 ans, pour avoir volé des volailles à Mad. Lévesque, 3 ans de la même prison.

Richard Deacon, larcin, 2 mois aux travaux forcés.

Thadeus MacCarthy, vol avec effraction dans une écurie, est envoyé en prison pour examen.

Deux causes d'assaut et voies de fait sont réglées à l'amiable sans l'intervention du tribunal.

COUR DU RECORDER.—Samedi, 13 mai.—Présent : J. P. Sexton, Ecr.

12 prisonniers sont traduits avant-midi devant le magistrat de cette cour. Deux sont acquittés.

John Ryan, 39 ans, journalier, est envoyé à la prison pour cause d'insanité.

Alexander Lyons, 23, commis, stationnant dans une porte de cour, $1.50 ou 10 jours de prison.

Ann Clark et Catherine Hickey, bacchantes incorrigibles, la première $5 ou 1 mois, et la seconde $2 50 ou 15 jours.

Les autres prévenus ont été condamnés pour ivresse à l'amende ordinaire.

—Malgré la rareté de l'argent, les magasins de chaussures de la compagnie du Dominion, No. 345 rue Ste. Catherine, et No. 661, rue St Joseph, sont tellement encombrés qu'on est obligé de fermer les portes très souvent.

DECES

—Une dépêche reçue de Québec, nous mande que Madame E Moreau, née Emma Teroux, est morte à une heure, ce matin ; elle était âgée de 31 ans et quatre mois.

Les funérailles auront lieu mercredi prochain, à Montréal. Le convoi funèbre partira de la résidence de M. Teroux, No. 50, Rue St. Denis, à huit heures et demie pour se rendre à l'Eglise St. Jacques.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—En cette ville, le 12 courant, Arthur, enfant de M. Henry Smallwood, à l'âge de 1 an et 8 mois.

L'enterrement aura lieu le 14 courant, à 2½ heures précises P.M. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 202, Rue St. Laurent.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—A St. Hyacinthe, le 12 du courant, P. L. J. M. Octave, enfant de P. Bachand, Ecr., M.P.P., âgé de 3 ans, 10 mois et 3 jours.

Société Saint Jean-Baptiste
DE MONTREAL
Section des Nouveautés.

Assemblée Générale et Annuelle.

Tous les marchands de nouveautés en gros et en détail sont spécialement priés de se rendre à la salle Nelson, No. 505, rue Craig, LUNDI, prochain, le 15 courant, à HUIT (8) heures P.M., pour procéder à l'élection des nouveaux officiers de la susdite section.

Par ordre,
L. E. BEAUCHAMP, Président.
F. X. LEJAVALIER, Secrétaire.
13 mai.—105 1

PERDU

Le 11 du courant, au Marché Bonsecours, UN PORTEFEUILLE, contenant la somme de $35 à $40. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le rapportera au No. 15, Marché Bonsecours.
12 mai.—205 1

PERDUE

Jeudi midi, UNE VACHE rouge poil rouge, petite et maigre, ayant la queue coupée et des cornes longues ; elle est âgée de 8 à 10 ans.

DAMASE PERRAULT,
238, Rue Fullum.
13 Mai. 2 7—d p

PERDUE

Une PETITE CHIENNE "Black and Tan," répondant au nom de MIDI. Récompense libérale à la personne qui la ramènera à l'Hôtel de France, Côte St. Gabriel, coin de la ruelle des Fortifications.
11 mai.—h 2'4

SITUATION DEMANDÉE

Par UN JEUNE HOMME ayant cinq ans d'expérience dans les Epiceries désire trouver une situation ; il a de bonnes recommandations. S'adresser à ce Bureau
12 Mai. 205—j k

ON A BESOIN

De PEINTRES pouvant faire de la polychromie ou des tableaux religieux. S'adresser au No. 220, rue Notre-Dame, manufacturier français d'ornements d'église.
12 mai. j—208

CLERC-NOTAIRE DEMANDE.

Un demande UN CLERC-NOTAIRE, âgé de pas moins de 21 ans, muni de bonnes recommandations.
S'adresser à
N. MIGNAULT, N.P.
Longueuil, 30 Mars 1876. 168—j

ON DEMANDE

UNE FILLE pour laver à l'Hôtel de France, No. 80, Rue St. Gabriel.
5 mai. j—199

SITUATION DEMANDÉE.

UN JEUNE HOMME de 3 ans d'expérience dans le commerce d'épiceries, et ayant parfaitement les deux langues, désire avoir une situation dans une épicerie en gros ou en détail ; il est muni de bons certificats. S'adresser à "H. C." à ce Bureau.
10 Mai. 203—n p

SITUATION DEMANDÉE.

Un BON GARDEUR ayant de l'expérience dans les cardes et le foulon, désire avoir de l'emploi. S'adresser au No. 819, rue Ste. Catherine.
10 mai.—dz p 2'3

SITUATION DEMANDÉE

Par une Jeune Demoiselle pour enseigner le Piano dans une école publique ou dans une famille privée en cette ville.
S'adresser au No. 599, rue Ste. Marie.
mai. 197

Province de Québec, District de Montréal. No. 7635. } Cour de Circuit.

Robert Graham, Demandeur, vs. William Doherty, Défendeur.

Seront vendus par encan public, par autorité de justice, Lundi, le vingt-deuxième jour de Mai courant, à dix heures de l'avant midi, au domicile du dit Défendeur, No 7 rue Dampeare, dans la Cité de Montréal, tous les meubles et effets saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Termes, comptant.

JOSEPH SIPLING, H.C.S.
Montréal, 13 Mai 1876. 206

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," de Londres, Angleterre.

CAPITAL..... £2,500,000 Stg
Bureau : 43, Rue St. François-Xavier.
FRED. COLE, Agent-Général.
11 Juin. 190—a k

CIE. D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL :

180, — RUE ST. JACQUES, MONTREAL, — 180

Capital - - - - - - $1,000,000

OFFICIERS :

WM. ANGUS, Président. A. DESJARDINS, M.P., Vice-Président.
EDWARD H. GOFF, Directeur-Gérant et Secrétaire.
J. H. SMITH, Chef-Inspecteur. J. P. CONSTABLE, Assist. Sec.

AVANTAGES OFFERTS.

En vertu de sa charte, elle ne peut assurer que les fermes et les habitations.

Elle paie toutes les pertes causées par le feu ou les dommages occasionnés par la foudre, qu'un incendie en résulte ou non.

Elle assure le bétail contre la foudre, qu'il se trouve dans les écuries ou dans les champs de l'assuré.

Elle refuse d'assurer les moulins, ateliers, tanneries, magasins, hôtels et autres propriétés dangereuses, et se borne à l'assurance des propriétés agricoles et résidences. Elle n'est pas exposée à des pertes élevées, par de grandes conflagrations, et elle offre de sérieuses garanties aux assurés.

C'est une institution essentiellement canadienne ; ses affaires sont bornées à la Confédération, et elle est sous l'administration d'hommes qui depuis de longues années se sont consacrés à cette branche d'assurance et connaissent parfaitement les besoins de la classe agricole.

N.B. Les personnes désirant s'assurer à cette compagnie devront éviter avec soin de confier leurs risques aux agents des *compagnies rivales*, qui prétendent que les compagnies qu'ils représentent offrent les mêmes avantages que la nôtre. Nous avons entendu dire que souvent le public avait été victime de cette manœuvre deshonnête.

4 mars. A Gilmour—148

Banque St. Jean-Baptiste

Les Livres de Souscriptions de la Banque St. Jean-Baptiste, sont maintenant transportés et ouverts aux Bureaux de cette Banque. Le nombre des Actionnaires augmente rapidement. Les Directeurs Provisoires de la nouvelle institution espèrent que le montant de $2,(00,000, qui est le Fonds-Capital de la Banque, sera bientôt souscrit.

Il y a toujours, aux Bureaux de cette Banque, un employé chargé de recevoir les souscriptions et de donner les renseignements dont on pourrait avoir besoin.

R. A. B. HUBERT, Président.
Montréal, le 12 Mai 1876.—1ac 206

AVIS.

BANQUE METROPOLITAINE.

AVIS est par les présentes donné que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires de la BANQUE MÉTROPOLITAINE aura lieu à la Maison de Banque, en cette cité,

LUNDI, le cinquième jour de Juin prochain, à Midi.

Les Livres de Transferts seront fermés du 20 Mai au 5 Juin, ces deux jours inclusivement.

Le projet d'amalgamation avec une autre Banque sera soumis.

Par ordre du Bureau,
G. H. R. WAINWRIGHT, Caissier.
Montréal, 3 Mai 1876. 199—l c

BANQUE DE MONTRÉAL.

AVIS est par le présent donné qu'UN DIVIDENDE de SEPT PAR CENT sur le Fond Capital payé de cette institution a été déclaré pour les six derniers mois ; et qu'il sera payable à sa Maison de Banque en cette cité, le et après JEUDI, le PREMIER jour de JUIN prochain.

Les Livres de Transferts seront fermés du 17 au 31 Mai prochain, ces deux jours inclusivement.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu à la Banque, Lundi, le cinquième jour de Juin prochain.

Le Fauteuil sera pris à 1 heure P.M.

R. B. ANGUS, Gérant Général.
Montréal, 26 Avril 1876. 191—l b

Compagnie de Prêt et Crédit Fonciers.

AVIS

L'Assemblée Générale Annuelle des Membres ou Actionnaires de cette Compagnie aura lieu LUNDI, le 15 MAI prochain [1876] à TROIS heures de l'après-midi, au Bureau de la dite Compagnie, No. 8, Côte St. Lambert, pour l'élection des Directeurs et recevoir le rapport du Bureau de Direction, celui du Caissier et autres fins.

Par ordre,
G. N. FAUTEUX, Caissier.
Montréal, 8 Avril 1876. 176

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

La Quatrième Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de cette Société, aura lieu en son bureau, LUNDI, le CINQUIÈME jour de JUIN prochain, à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre du Bureau,
ALFRED BRUNET, Sec.-Très.
Montréal, 12 Mai 1876. 206

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

Les 170, 171, 172 et 173ème appropriations de la 1ère Emission, seront ouvertes, MARDI, le 30 courant, à 7½ heures du soir, au numéros 509, rue Craig, Montréal.

ALFRED BRUNET, Sec.-Très.
Montréal, 12 Mai 1876. 201

LA COMPAGNIE DE PAPIER GENIN.

Avis est par le présent donné que le HUITIEME VERSEMENT de DIX PAR CENT (10 0[0]) sur le capital souscrit de cette Compagnie sera dû et payable à son Bureau, No. 8, rue St. Lambert, le ou avant JEUDI, 18 MAI 1876.

[Par ordre,]
LS. LARIVÉE, Sec.-Très.
18 avril 1876.—185 h s

AVIS.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE des Actionnaires de la "Compagnie d'Assurances La Citoyenne du Canada," aura lieu au Bureau de la Compagnie, 179, Rue St. Jacques, Montréal, MARDI, le 16 du courant, à DEUX heures P.M., dans le but d'approuver les Règlements passés par les Directeurs, et de prendre en considération l'à-propos d'étendre les affaires de la Compagnie aux Etats-Unis ou à tout autre pays étranger.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
ARCH. McGOWN, Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 3 Mai 1876. 198—c i

BON PLACEMENT.

Le soussigné, pour régler une succession, offre en vente un certain nombre de parts dans la Société de Construction Canadienne de Montréal. Cette société, qui est la plus ancienne dans Montréal, possède un fond de réserve considérable et paie 9 par cent de dividende.

Conditions : très-faciles.
S'adresser à
FRS. BENOIT, No. 6, Rue St. Jacques.
3 Mai. 198—um k

PAYEZ

VOTRE

COMPTE DE CAZ

AU BUREAU

COIN DES

Rues St. Jacques et St. Gabriel

LE OU AVANT

LUNDI, 15 COURANT

ET EPARGNEZ L'ESCOMPTE

Les personnes qui n'ont pas encore reçu leurs comptes à cause de déménagement, pourront se les procurer au bureau en en faisant la demande.

J. F. SCRIVER, Secrétaire.
12 mai.—205 1

CARTE.

MADAME VEUVE JOHN DUVERT, cidevant de St. Hyacinthe, ouvrira le 1er Mai prochain, UNE MAISON DE PENSION PRIVÉE, de première classe, au No. 15, Rue Berri, près du Parc Viger.

Madame Duvert a encore quelques Chambres à louer, ayant vue sur le Parc.

Références :—L'Hon. Juge Rainville ; E. P. Fréchette, Ecr., N.P. ; Lucien Huot, Ecr., Avocat ; Wm. McNaughton, Ecr., marchand ; G. A. Drolet, Ecr., Avocat ; MM. Beauvais & Perrault, marchands.
19 Avril. 186—um k

PENSION.

DEUX ou TROIS MESSIEURS trouveront une bonne pension dans une famille privée, au No. 227½, rue Amherst. Les prix sont modérés.
13 mai.—h g 208

DISSOLUTION DE SOCIETE.

La société qui ci-devant existait entre MM. WILLIAM CASSILS et GEORGE ALLAN CAMERON sous les nom et raison de "Cassils & Cameron," a été dissoute par accord mutuel le premier jour de Mai courant.

[Signé,] WILLIAM CASSILS.
G. A. CAMERON.
Montréal, 6 Mai 1876.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

Les soussignés GEORGE ALLAN CAMERON, GILBERT MACKENZIE et JAMES RENWICK, tous de la Cité de Montréal, Marchands, ont formé une société sous les nom et raison sociale de "Cameron, MacKenzie & Co." comme importateurs, depuis le premier jour de Mai courant.

[Signés,] G. A. CAMERON,
" GILBERT MACKENZIE.
" JAMES RENWICK.
Montréal, 6 Mai 1876. 205—tu R

FORMATION DE SOCIETE.

Les soussignés ayant formé une société comme Syndics et Comptables, sous la raison sociale de TYRE & LEFEBVRE, offrent leurs services au Commerce.

Par leur assiduité aux affaires, ils espèrent mériter une part du patronage public.

JAMES TYRE,
Syndic Officiel et Com. C. S.
H. S. LEFEBVRE,
Comptable et Com. C. S.
Bureau : No. 16, rue St. Sacrement
22 avril. 188

NOUVELLE SOCIETE.

Nous désirons faire connaître à nos amis et au public que nous étant retirés des affaires nous avons abandonné notre magasin No. 3 et 5, rue St. Antoine, à MM. McGARITY & HUTCHISON, dont les aptitudes commerciales sont bien connues et que nous avons beaucoup de plaisir à recommander, certains que nous sommes que toutes les commandes qui leur seront adressées seront remplies avec soin.

Tout en vous remerciant de l'encouragement que vous avez bien voulu nous accorder, nous sollicitons pour nos successeurs votre bienveillant patronage.

Vos bien dévoués,
G. LEFAIVRE & CIE.

Conformément à l'avis ci-dessus, nous avons le plaisir d'annoncer que nous aurons un assortiment choisi d'épiceries, vins, etc., en un mot que nous saurons mériter par notre attention et notre activité le patronage qui a été si libéralement accordé à nos prédécesseurs.

Vos obéissants serviteurs,
McGARITY & HUTCHISON,
3 et 5, rue St. Antoine,
Près du Carré Victoria.
27 avril.—192 a k

ARGENT A PRETER

SUR PROPRIETES DE VILLE

S'ADRESSER A LA

COMPAGNIE D'ASSURANCE

The Liverpool & London & Globe

G. F. C. SMITH, Secrétaire-Res'dt.
12 mai.—s 206

$50,000 A PRETER

A 7 POUR CENT.

Sur propriétés de ville de première classe, par sommes de pas moins de $8,000 à $10,000.

PAPINEAU & DURAND, N. P.,
12, rue St. Jacques.
8 mai.—201 d s

DÉMÉNAGEMENT.

La Compagnie de Machines à Coudre de Howe,

Déménagera vers le 20 MAI,

DU No. 361, RUE NOTRE-DAME,

AU NUMERO

465, — Rue Notre-Dame, — 465

Près du coin de la Rue McGill.
11 Mai. 205—u s p

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau, jusqu'au

25 DU COURANT INCLUSIVEMENT

POUR LA

Confection et la Pose de Portes et de Volets de Fer, à la Maison connue sous le nom de "MAGASIN MILITAIRE," Rue Ste. Anne, Québec.

Le devis de l'ouvrage sera visible à ce Bureau, tous les jours, entre 10 heures A.M., et 4 heures P.M.

Les soumissions devront être endossées : "Soumissions pour Portes et Volets de Fer."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
S. LESAGE, Asst.-Commissaire.
Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 11 Mai 1876. 203

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

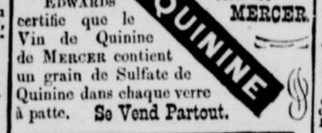

Surpasse tous les autres en qualité et efficacité. N'en demandez pas d'autres que celui de MERCER.

J. BAKER EDWARDS certifie que le Vin de Quinine de MERCER contient un grain de Sulfate de Quinine dans chaque verre à patte. Se Vend Partout.

DE MERCER

A vendre chez John Elliott, N. Quintal, Chaput, Fils et Cie., Senécal, Cadieux et Cie., J. Hudon et Cie.
11 Février. 129—r

VIN DE QUININE

DEVINS & BOLTON

CONTRE

L'Indigestion, Débilité Générale, Perte d'Appétit, Maladies des Nerfs, Fièvres Tremblantes, etc., etc., etc.

C'est un vin pur et riche et de composition déterminée, sur laquelle les médecins et les malades peuvent toujours compter. Il doit être conseillé aux enfants délicats, aux Dames qui relèvent de couches, aux convalescents et aux vieillards affaiblis par l'âge ou la maladie.

DIRECTIONS—Un demi-verre à un verre à vin deux ou trois fois par jour avant les repas.

Préparé seulement par

DEVINS & BOLTON,
PHARMACIENS,
Voisins du Palais de Justice,
MONTREAL.

A vendre aussi chez
J. Hudon et Cie., Villeneuve et Lacaille, T. Tiffin et Cie, John Elliott, Gaucher et Telmosse, Pierre Joly et Cie, Senécal, Cadieux et Cie.
15 mars. r—197

Pharmacie 1 Place d'Armes

JAMES HAWKES

Pharmacien-Chimiste par brevet à la suite d'examens, ci-devant de MM. Allan et Hanbury, Londres, et Dr. Mialhe, Paris.

Prend la liberté d'assurer ceux qui veulent bien lui confier la préparation des prescriptions médicales et des recettes domestiques, qu'on y apporte le plus grand soin et l'attention la plus suivie, et qu'on y observe l'exactitude la plus scrupuleuse. Il ne sera mis en usage ou vendu que des drogues et ingrédients chimiques purs et sans altération.

Toutes les principales médecines brevetées y sont en vente. Un grand assortiment de brosses à cheveux, à dents, pour les ongles et la barbe. Une quantité d'articles de parfumerie française et anglaise et d'objets de toilette à vendre à bon marché à la

PHARMACIE DE LA PLACE D'ARMES
JAMES HAWKES, Propriétaire.
2 Février. 188—1m Q

VENTE PAR ENCAN.

PAR J. A. HUDON.

VENTE PAR ENCAN

Seront vendues MARDI, le 16 MAI, à DIX heures A.M., au coin des Rues St. Laurent et Roy, chez Madame LAUZON, toutes les fournitures d'une Boulangerie consistant en pétrin, toile, table, etc., sleigh, harnais, et un cheval noir.

J. A. HUDON, Encanteur.
215

HOTEL CANADIEN A VENDRE

Avec licence, Nos. 31 et 33, Place Jacques-Cartier. Conditions faciles.
28 avril. um p—193

A VENDRE

L'HOTEL St. JAMES, situé sur le Carré Papineau, avec le mobilier et les garnitures de la buvette, la licence et le bail.

S'adresser sur les lieux à
M. E. DEMERS.
10 mai.—203 s p

CHAMBRES A LOUER

Dans une Maison de Pension de première classe, No. 34, Rue St. Denis.
9 Mai. 23—a k

A VENDRE OU A LOUER

La propriété de feu JOSEPH ARCHAMBAULT, de L'Assomption en face du quai du "Terrebonne," à L'Assomption, avec une maison et autres bâtisses convenables pour le commerce. S'adresser à
LEON LAMARCHE, Marchand,
St. Henri de Mascouche.
12 mai.—205 j

BONNES MAISONS DE COMMERCE A LOUER.

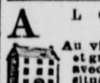

L'ancien établissement d'épicerie avec logement, Nos. 27 et 29, rue McCord, en face du Bassin du Canal, entre l'église Ste. Anne et le pont Wellington, présentement occupé par MM. N. Quintal & Cie.

AUSSI

LA BELLE MAISON en brique à trois étages, Nos. 31 et 33, rue McCord, voisine de celle ci-dessus, convenable pour un Hôtel.

S'adresser à
W. L. DOUTRE,
381, rue St. Laurent.
13 avril.—181 j

A LOUER

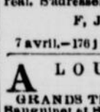

Sur la rue Dorchester à des prix modérés PLUSIEURS COTTAGES avec Bains, Cabinets, Eau et Gas.

S'adresser à
AUGUSTE LAROSE,
448, rue Ste. Catherine.
Ou à
L. L. MAILLET, Avocat.
35, rue St. Vincent.
Montréal.
180

A LOUER

UN COTTAGE de première classe, comprenant 10 appartements, avec l'eau de Montréal, bains, *closets*, gaz, &c., sur la Rue Rachel, Village St. Jean-Baptiste, à deux pas de l'Eglise et du Marché St. Jean-Baptiste.

Loyer très-réduit et pas de taxes.

S'adresser à
P. MAINVILLE, Notaire,
Sur les lieux, ou au No. 23, Rue St. Gabriel.
Montréal, 8 Avril 1876. 177—j k

A LOUER

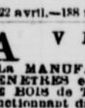

Au village de Ste. Rose, une belle et grande MAISON EN PIERRE avec galerie et parterre en avant, située près de la rivière et possédant tout le confort possible.

Un omnibus part tous les jours pour Montréal. S'adresser à
F. J. FILIATRAULT, M.D.,
Rue St. Laurent, No. 254.
7 avril.—176 j k

A LOUER,

GRANDS TERRAINS au coin des rues Sanguinet et Ste. Catherine, ainsi que sur la rue Ste. Elizabeth pouvant servir de cour à bois de construction ou de chauffage, cour à charbon, etc., avec offices bâties sur ces terrains, ainsi que hangars pour le charbon érigée sur l'un de ces lots.

S'adresser à
JOSEPH DUFAUX,
845, rue Ste. Catherine.
22 avril.—188 um k

LOTS A VENDRE

Sur les rues Sanguinet et Ste Elizabeth, à des conditions avantageuses.

Ces terrains se recommandent à l'attention spéciale des acheteurs par leur position centrale et leur grande proximité des affaires. Ces lots sont de plus entourés de maisons neuves de première classe, qui ne peuvent que contribuer à augmenter la valeur progressive des bâtisses qui y sont érigées.

Pour plus amples informations, s'adresser à
JOSEPH DUFAUX,
No. 845, rue Ste. Catherine
22 avril.—188 m k

A VENDRE

La MANUFACTURE DE PORTES ET FENETRES et le MOULIN A PLANER LE BOIS de TROIS-RIVIERES, le tout fonctionnant dans un ordre complet ; avec aussi l'acquisition ou le bail d'un quai profond sur le fleuve St. Laurent, adjacent à la propriété ci-dessus. S'adresser, pour plus amples détails à
GEORGE BAPTIST, FILS & Cie.
Trois-Rivières, Mars 1876.—164 tm k

LOTS A VENDRE

Au coin des rues des Allemands et Mignonne. S'adresser à
MADAME JOLICOEUR,
27, rue St. Louis.
11 mai.—204 ds p

Propriétés à Vendre.

Double maison et écurie, 16, rue Berthelot
Résidence en brique, 7, rue Brunswick
Magasins et logements, 140 et 146, rue St. Laurent.
Boulangerie et logements, 87 et 89, rue St. Charles Borromée.
Plusieurs logements, Nos. 42 à 52, rue Dorchester.
Propriété de prix rue Bonaventure.
Logement double, 546 et 548, rue Ontario, et un bon site pour manufacture 353, rue St. Laurent.
Cottage en pierre 94, rue Durocher.
Cottage en brique, 359, rue St. Dominique au-delà de la rue Sherbrooke.
Villa détachée, 331, coin des rue Sherbrooke et Berri.
Belle résidence en pierre, Mountain Terrace.
Bonne Résidence, 54, rue St Mathieu.
Villa détachée, coin des avenues Western et Metcalfe.
Belle Villa, 278, rue Université.
Propriété 2, 4 et 6, coin des rues McGill et St. Joseph.
Résidence No. 18, carré Victoria.
Résidence 268, rue Université.
Deux résidences avenue Dorchester.
Cottage avec jardin, 478 rue St. Laurent.
Cottages 41 à 47, rue St. Laurent, en haut.
Cottages 86, 127, 129, 131 et 133, rue Cadieux.
Maison et jardin 102, rue Cadieux.
Résidence 38, rue Manse.
Résidence 41, avenue Lorne.
Maison double rue Peel, en face du Parc.
Résidences 43 et 45, rue Berthelet.
Cottages 145 et 147, rue Ferdinand, Tanneries Ouest.
Résidence 14, rue St. Denis, en face du Parc.
Maisons 98, 100, 102, 106, rue Hypolite.
Maison 30, rue Anderson.
Propriétés 454 à 464, rue St. Joseph.
Maison double 21 et 23, rue Donegana.
Résidence 668, rue Sherbrooke, près de la rue Bleury.
Double résidence 76 et 78, rue St. Hubert.
Propriété 41 et 43, rue St. Louis.
Cottage en briques, 218, rue St. Martin.
Propriété de prix, 29 et 33, rue St. Jean-Baptiste.

On peut obtenir au bureau du soussigné des catalogues donnant des détails sur les propriétés ci-dessus.

H. H. GEDDES,
95, rue St. François-Xavier.
29 Avril. 194—um k

VENTE PAR ENCAN.

PAR ALFRED A. BOOKER.

GRANDE VENTE DE LIVRES

JEUDI et VENDREDI SOIRS

Le soussigné vendra par encan à ses salles,

214, Rue St. JACQUES

la Bibliothèque d'un Monsieur dont les aptitudes littéraires sont bien connues. Elle se compose d'OUVRAGES

De Science, d'Art, de Médecine, de Loi, de Littérature, de Poésie, et d'Ouvrages divers en Français, Espagnol et Italien.

Vente chaque soir à SEPT heures.

ALFRED A. BOOKER, Encanteur.
206

VERS A SOIE

Les cocons de vers à soie sont maintenant à éclore.

L'étude de la production de la soie n'est ni difficile ni compliquée, mais instructive, plaisante et profitable. Une Dame à Montréal a recueilli assez de soie pour se faire une robe.

NOTA.—Toute personne achetant plus de 12 verges de soie, peut avoir un coupe de vers à soie gratis. Des instructions pour les nourrir et les soigner paraîtront dans notre annonce au cours de la saison.

SOIERIES ! SOIERIES ! !

Bonne soie rayée, seulement à 55c la verge.

Bonne soie de couleur unie pour robes dans toutes les nouvelles couleurs noires et de nuances légères ; toutes à 80c seulement la verge.

Soie unie de couleur très-riche pour robes, de $1 à $1.50.

Soie noire pour robe, seulement à 46c.

Très-bonne soie noire pour robes, 75c.

Aussi un fonds complet des meilleures soies noires, de $1 à $2 la verge.

ROBES DE SOIE !

Nos robes de soie noire et de couleur, toutes faites ou faites à ordre, de $30 à $40 chacune, sont considérées comme les effets à meilleur du magasin.

Le département des hardes fait des affaires beaucoup plus considérables que durant les saisons précédentes.

PLUS DE LUMIERE !

L'enlèvement de l'escalier du No. 495, a donné plus d'espace et plus de lumière à notre département de marchandises de deuil.

Plus la lumière est grande, et plus nos marchandises de deuil paraissent à bon marché.

Lustres noirs, des meilleures façons du monde.

Alpacas noirs, des meilleures fabriques du monde.

Paramatas noirs des meilleures manufactures du monde.

Etoffes noires cordées, des meilleures marques du monde.

Drap noir impératrice, tout laine, de 33 à 75c.

Cachemires noirs, des meilleures fabriques du monde.

Mérinos français noirs, des meilleures manufactures du monde.

AVIS.—Nous achetons nos marchandises de deuil des plus anciens et des meilleurs fabricants en Angleterre, et en les important nous-mêmes, nous pouvons les vendre à bien meilleur marché que les autres établissements.

Crêpe noir à 85c seulement la verge.

Les meilleurs crêpes noirs, de $1 à $1.50.

FAUX RAPPORTS !

Les marchands qui vendent à crédit disent qu'à cette saison nous vendons nos marchandises de toilette au-dessous des prix courants dans le but d'attirer la pratique. Nous les vendons certainement au-dessous de leur prix, parce que nous les achetons à bien meilleur marché, ce qui nous met en état d'agir ainsi.

CE SOIR ! ! !

Notre magasin sera ouvert jusqu'à NEUF heures, pour vendre trois boîtes de parapluies en soie pour hommes, une boîte de parapluies en soie pour dames, et quatre boîtes de bas de coton pour dames et messieurs, toutes bien au-dessous de leur

COMMERCE

Bureau de *La Minerve*,
Montreal, 12 Mai 1876

Temps pluvieux.

Température observée à l'ombre par Barn, à Harrison, Opticiens, No. 242 Notre-Dame, 13 Mai 1876,

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
48°	53°	50°
Maximum.	Minimum.	Moyenne
53°	46°	52°

Après la marque du baromètre :

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
30 08	30 02	29 98

MARCHE MONETAIRE

Montréal, 12 Mai 1876.

L'or ouvert à 112½, monté à 000, fermé 112½.
Greenbacks ont été achetés de 11½ à 11, et vendus à 10½.
Change sur New-York, vendu à 10½.
Change sur Londres à 87 à 4 88.
Traites d'or, pair à 0 l'escompte.
Gros Argent Américain, de 15 à 20.

MARCHAND & L'ABBE,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS

STOCKS.	VALEUR.	DIV. ACTUEL OU MOIS.	VENDEURS	ACHETEURS
BANQUES, ETC.	$			
Montréal	200	7 p.c.	9	19
Ontario	100	6 p.c.	100	98
Union N. America	50	6 p.c.		
Commerciale du Canada	100	6 p.c.	99½	99
Depôt	50	6 p.c.	100½	99
Toronto	100	6 p.c.	8	90½
Jacques-Cartier	50	6 p.c.	100	99
Archambault	100	6 p.c.	100	99
Marchands du Pt.	50	6 p.c.	114½	110
Québec	100	6 p.c.		105
Nationale	100	6 p.c.	95	94½
Union	50	6 p.c.	50½	50
Mechanic's	50	6 p.c.	50	45
Royale Canadienne	40	6 p.c.	50	45
Dominion	50	6 p.c.	1.5	24
Metropolitaine	100	6 p.c.	60	50
Dominion	50	4 p.c.		124
Hamilton	100	6 p.c.	66	64
Ontario		4 p.c.		72
Mechanics		4 p.c.	86½	79
Exchange		4 p.c.		82
Ste. Marie				
St. Laurent				
Federale			104	103
Impériale				
Colonia Con.	100		40	
Com. Copper Bay	5	15p.c.		
Montreal Mining Co.				
Bons de F. G.-Trone, 7 pc stg	100		97½	94
" M. & O. 6 pc stg				90
" " 2 pcort			6	6½
Télégraphe de Montréal	40	8 p.c.	87	86
Télégraphe de la Puissance	100			81
Ste. Nav. Richelieu et Ontario	100	8 p.c.	92	91
Ste. des Quais Urbains	50		24½	0
Ste. du Gaz		8 p.c.	104	99
Merchant's Exchange			1.7	0
Ste. de Prêt et Tmt Fon.				65
Can. Eng. & Mach. Co.				
Ste. d'Ass. de Québec				
Can. Invest. Ass. Stock				
Can. Cotton M. Co.				
Montreal Gas Co.				
Montreal Telegraphing Co.	50			
Graphic Printing			10	4
North Am. Car Co.			4	0
Montreal Loan & Mortgage			101	105
Dominion Sig. & Mills Co.				
Montreal Loan & Mortgage Co.				
Hamilton Prov. & L. Soc.				
Québec and G. P. S. S. Co.			6	0
Western Assurance				
Royal Canadian Ins.			96	95
Académie de Musique				
Dominion Stock	100			66
Dominion Bonds				
Deb. du Gouvern. 6 pc stg				
Deb. du Gouvern. 6 pc cert				
Deb. du Gouvern. 6 pc stg				
Deb. du Gouvern. 5 pc cert				
Bons de Havre 5 pc			02	101
Stock 7 pc Corp. Québec				
Bons 6 pc " "				
Stock 7 pc " Montréal	100		118	117
Stock 6 pc " "			02	101
Bons Corporation Montréal				101
Bons de l'Aqueduc "			02	101

CHANGE

Banque de Londres, 60 jours	109½	à	109¾
Traites au Jour			0 pr
Sur New-York à 10,00 p.m.	11½	à	0 pr

REMARQUES

Ventes cet avant-midi :—

Banque de Montréal — 5 à 192, 10 à 192, 6 à 192, 50 à 192, 25 à 192, 25 à 192, 25 à 192, 6 à 192, 25 à 191½, 10 à 191½, 10 à 185½ xd, 15 à 185½ xd, 50 à 185½ xd
Banque des Marchands — 2 à 99½, 10 à 99½, 3 à 99½
Banque de Commerce — 24 à 125, 76 à 125½, 200 à 125
Télégraphe de Montréal — 50 à 167, 50 à 167, 25 à 166½
Télégraphe de la Puissance — 7 à 80.
Cie du Richelieu et Ontario — 25 à 99, 25 à 99, 75 à 99
Cie du Gaz — 25 à 166½
Montreal Building Association — 25 à 90.
Bons du Havre 6 o/o — $6000 à 102.

Ventes cette après-midi :

Banque de Montréal — 9 à 191½, 25 à 191½, 8 à 191½, 75 à 191½, 25 rep. à 191½, 12 à 185½ xd, 50 à 185½ xd, 10 à 185½ xd.
Banque des Marchands — 8 à 99½.
Banque de Commerce — 24 à 124½.
Télégraphe de Montréal — 18 à 166½, 15 à 166½.
Télégraphe de la Puissance — 10 à 80, 25 à 80.
Cie du Richelieu et Ontario — 25 à 98½, 25 à 98½, 1 à 100.
Cie des Chars Urbains — 25 à 203.

C. S. BEDDIS,
Courtier,
No. 44, rue St. Jean.
Salle de la Banque d'Epargnes
Rez-de-chaussée.

Montréal, 12 Mai 1876.

NAVIGATION.

INFORMATIONS GENERALES.

TELEGRAPHIE SPECIALE DE LA *MINERVE.*)

New-York, 12.

Le S S *Cornwall*, de Bristol, est arrivé.

Londres, 12.

Le vapeur *France*, de New-York, est arrivé.

RAPPORT QUOTIDIEN DE LA HALLE AUX BLES.

Montréal, 12 Mai 1876.

Le marché à farine a été tranquille et ferme ce matin.

FARINS,—par quart de 196 lbs.

	$		$ c.
Superfine extra	5 10		5 15
Superfine extra	4 95	à	5 00
Le froid	4 75	à	4 77½
Extra du printemps	4 60	à	4 65
Superfine	4 35	à	4 45
Fancy pour Boulangers	4 80	à	5 00
Do de choix	0 00	à	0 00
Fine	3 95	à	4 05
Moyenne	3 40	à	3 50
Accepted	2 75	à	3 00
Farine en sac de H.-Canada			
le p. 100 lbs	0 00	à	0 00
Farine en sac de la Cité	2 47½	à	2 50

FARINE D'AVOINE, 4 45 à 4 60.
BLE—Nominal.
POIS—Nominal, de 80c à 81c.
BLE-D'INDE—Nominal à 56c.
AVOINE—Inactive 00 à 35½c.
BLE—Par mesure de 48 lbs. Bas-Canada de 50 à 55c ; Haut-Canada de 00c à 00c.
BEURRE—Tranquille et rare. Les prix sont : 20 à 22c, selon la qualité.
FROMAGE, par lb.—Ferme ; 11 à 12c pour nouveau.
LARD—Ferme, $12.50 à $23 00 pour ancien mess et $21.50 à $22.00 pour mess mince.
ŒUFS—De 16 à 17c.
SAINDOUX.—Ferme 13½c à 14½c
ALCALIS—Potasse tranquille ; première à 4.20 à 4.30. Perasse lourde 5.00 à 5.25 non première.
PORCS ABATTUS—Offert, à arriver 0 00 à $8.75.
GRAINES—Mil par 45 lbs. nominal, de $3.00 $3.25 ; Trèfle tranquille, de 14 à 14½c par lb.

CHICAGO, 12 Mai, 9.30 a.m.—*Blé* Reçu : 23,000 mts ; expédié, 92,000 mts.
9.30 a.m.—Ouvert à $1.03 pour Juin.
11 00 a.m.—Ferme à 1.04½ pour Juin, 1.05½ pour Juil. ; 0.00 à 0.00 pour Mai.
Blé-d'inde : reçu, 59,000 mts ; expédié, 189,000 mts.
9.35 a.m. — Lourd ; 47c pour Juillet ; 00c pour Mai ; offert à 46½c pour Juin.
11.00 a.m — Tranquille ; 00c à 00c pour Avril ; 46½c à 00c pour Juin ; 47c pour Juillet ; 46½c pour Mai.
Avoine : reçu, 50,000 mts ; expédié, 142,000 mts.
11 05 a.m.—Lourd de 30½c à 31c pour Juin ; offert à 00c pour Mai.
Orge : reçu, 9 000 ; expédié, 4,000 mts.
10,35 a.m.—*Lard* : $20.80 pour Juillet ; $21.60 pour Juin.
10.35 a.m.—*Saindoux* tranq. à $12.30 pour Juin ; $12.45 pour Juillet ; $00.00 pour Mai.
Milwaukee, 12.—*Blé*, reçu 38,000 mts, expédié 100,000.
9 40 a.m.—Ferme à $1.13 pour No. 1 ; 1.04½ pour No. 2 ; 94c pour No. 3 ; 1.23½ pour fort No. 2 ; 1.05 pour Juin ; 1.06 pour Juillet.
10.35 a.m—A $1 13 pour No. 1 ; 1.05½ pour No. 2 ; 94c pour No. 3 ; 1.23 pour fort No. 2 ; à 1.05½ pour Juin ; 1.06½ pour Juillet.

PRODUITS REÇUS DURANT LES DERNIERS 24 heures—12 Mai.

	G.T.R.	Canal Lachine
Farine, qrts	2100	4444
Beurre	45	10
Alcalis, qrts	33	57
Lard, qrts	316	.....
Blé	2000	46048
Orge, rx	30	.....
Pois	800	26940
Tabac, bots	44	.....
Suif	20	.....
Avoine	.....	336
Farine de blé-d'Inde	.....	259
Fromage	67	.....

MARCHE DE NEW-YORK

New-York, 12 Mai.

Coton—Tranq. 12½ middl. opiands.
Farine — Cotes sans changements ; reçu 10,000 quarts ; ventes 13,000 ; 4.30 à 4.80 pour superfine de l'état et de l'ouest ; 5.10 à 5.65 pour communs à bonne extra de l'état et de l'ouest.
Farine de Seigle — Tranquille ; reçu 00 qrts ; ventes 600 qrts ; de 4.70 à 5.10.
Blé — Plus ferme ; reçu 68,000 mts ; ventes 50,000, 1.10 à 1.13 for 3 Milwaukee 1.16 à 1.20 pour No 2 Chicago ; 1.26 à 1.30 pour No 1 du printemps ; 1.12 à 1.32 pour rouge d'hiver ; 1.20 à 1.40 pour ambre ; 1.32 à 1.45 blanc do ; 1.09 à 1.11 pour No. 3 Chicago.
Seigle—Tranquille ; reçu 3,000 ; ventes 8,000 ; 0 à 84½ pour mêle de l'ouest.
Blé-d'inde—Marché ferme ; reçu 121,000 mts ; ventes 45,000, de 56½ à 62 pour nouveau mêlé de l'ouest ; 64½ à 00c pour vieux do ; 00 à 00c sous voile.
Orge—Tranquille ; reçu 2.000 mts ; ventes 0,000 ; $1.03 pour du Canada, 1 00 pour No 2 Baie de Quinte ; 78c pour deux rangs de l'Etat à arriver.
Avoine—Ferme ; reçu 59.000 mts, ventes 34,000 ; 37c à 45½c pour mêlée de l'Etat et de l'ouest ; 44 à 52c pour blanche.
Lard—De $20 75 à 20 75.
Saindoux—à $12 50c.
Beurre—22 à 30c pour de l'Etat et de Pennsylvanie, 22 à 30c pour nouveau.
Fromage—4 à 12c.
Pétrole—Crue 0 à 8½c ; raffiné 14c.

Chicago, 12,

Porcs—Reçu, 12,183 ; expédié, 3,951.

MARCHE DE CHICAGO.

Chicago, 12 Mai.

Farine—Marché ferme et sans changement.
Blé — Marché irrégulier et en hausse ; No 1 de Chicago, du printemps, $0 00 ; No 2 do, 10 4 pour sur les lieux ; 1.04½ à 1.05 pour juin ; 1.05½ à 1.06 pour juillet ; No. 3 do 94 à 94½, rejeté à 84½c.
Blé-d'inde.—En bonne demande et en hausse ; pour les sortes du No 2 mêlé, de 00 à 00 pour frais ; de 46½ à 47c sur les lieux ; 45½ pour juin de 47½ pour juillet ; rejeté à 42½.
Avoine — Marché tranquille et aisé ; No 2, 30½ à 00 sur les lieux ; 00 à 31½ pour juin ; rejeté à 00.
Orge—Marché ferme et en baisse ; ventes de 68 à 68c sur les lieux ; de 00 à 59 pour juin.
Seigle—Marché tranquille et en baisse ; ventes de 70 à 71 pour au comptant ; de 00 à 63 pour juin ; de 00 à 00 pour juillet ; rejeté à 00.
Lard — Marché actif et légèrement en hausse ; de 20.70 à 20.75 sur les lieux ; de 20.60 à 20.65 pour juin ; de 20.92½ à 20.95 pour juillet ; de 00.00 à 00.00 pour août.
Saindoux—Marché ferme et tranquille ; ventes de $00.00 à $12 32½ pour sur les lieux, 12.32 à 12.35 pour juin ; $12.47½ à 12.45 pour juillet ; 00.00 pour août.
Viandes preparées —Marché plus ferme et en baisse.
Epaules, à 60.
Epaules courtes, à 00.
Whiskey—De 0.00 à 1.07

A l'ouverture de la Halle cette après-midi le blé était plus fort de 00 à 10½ pour juin ; 00 à 106c pour juillet ; Blé-d'inde, ferme, de 45½ pour juin ; 46½ pour juillet ; avoine, lourd et en baisse, à 30 pour au comptant et pour mai, à 30½ pour juin, à 31½ pour juillet ; lard, en hausse à 20.90 pour juin, à 20.75 pour juillet ; saindoux, en hausse, 12.40 pour juin ; 12 55 pour juillet.
Recettes :—Farine, 10.000 quarts ; Blé, 23,000 ; Blé-d'inde, 71,000 ; Avoine, 62,000 ; Orge, 9000 ; Seigle 12.000.
Expédiés—Farine, 7.000, blé, 92.000 ; blé-d'inde, 189.000 ; avoine, 141.000 ; orge, 4400 ; seigle, 12,000

$50, $100, $200, $500, $1,000

MM. ALEX. BROTHINGHAM & CIE, banquiers-Agents de change, No. 12 Wall Street, New York font pour les personnes qui le désirent des placements de sommes variant de quelques centaines, dans des titres de New York garantis par plusieurs millions, dans des titres qui offrent une garantie qui paient un intérêt de cinq à trente fois le montant investi tous les 3 jours.
Si on le désire et retenus ainsi longtemps qu'on le voudra et on paie de cinq à dix pour cent de profit sur le capital rapporté mensuellement en vertu francs de port.
13 Avril. A C—z

$50 à $500 Places dans les "Stock Privileges" mènent sont vent à la fortune. Ceux qui désirent spécier de vraies demander notre livre de 72 pages, donnant des instructions complètes, et les prix les plus élevés et les plus bas pendant quinze ans. Publié par NOYES BRATULI & SMITH. Ordres exécutés pour Stocks, Obligations et Or par la malle et le télégraphe "Stock Privileges" aux taux les moins élevés, garantie par nous. On fait les retours immédiats des petites sommes proposés Stocks achetés sur petits dépôts
Adresse
JOHN HICKLING & CIE,
Banquiers et Courtiers
72, BROADWAY N. Y.

TRANSPORT DES MALLES.

MONTREAL, 11 Mai 1876.

Départ		MALLES.	Arrivée	
P. M.		ONTARIO.	A. M.	P. M.
8 00		Ottawa, p. cn. de fer	7 45	7 45
8 30		Province d'Ontario	7 45	.....
8 00		Rivière Ottawa, route	6 00	
		QUEBEC.		
.....	8 00	Québec, Trois-Rivières et Sorel, p. vapeur	.....	6 00
.....	.....	Québec, ch. de fer	.....	8 00
.....	.....	Ch. stations de l'Est, Trois-Rivières, Arthabaska et Rivière du Loup	.....	8 00
11 30	.....	O. F. St Rémi et Hemmingford	.....	2 00
8 00	2 30	St Hyacinthe, Sherbrooke, etc.	6 15	3 30 / 8 00
10 00	.....	St Jean et la Jonction du Vermont	.....	1 15
10 00	.....	Bedford et les comtés du Sud-Est	.....	1 15
		MALLES LOCALES		
11 00	.....	Beauharnois, route	6 00	.....
.....	.....	Chambly, St Césaire	8 00	8 00
11 00	.....	Montrescour, Varennes et Vercheres	7 00	1 30
11 00	.....	Côte St Paul	7 00	3 00
.....	.....	Fabriques Ouest	6 00	2 00
10 30	5 30	Huntingdon	6 00	2 00
10 00	2 00	Lachine	6 00	2 00
9 30	.....	Longueuil	8 00	2 00
10 00	2 30	St Lambert	.....	1 15
11 00	.....	Laprairie	7 15	1 15
11 00	.....	New Glasgow, Saint Sacrement	7 00	.....
.....	5 30	Terrebone, St Vincent	7 00	.....
8 30	6 00	Pointe St Charles	8 3	5 00
.....	.....	St Laurent, St Eustache, Ste Scholastique, Baie Rivière, St Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7 00	.....
.....	1 30	St Jean et la Station	7 00	.....
10 00	.....	St Armand	8 00	1 15
9 00	.....	Trois-Rivières, route de la rive Nord	.....	1 00
.....	.....	Rochelaga	8 30	1 45
		PROVINCES MARITIMES.		
8 00	.....	Nouvelle-Ecosse et I. P. E.	{—}	8 00
.....	.....	Terreneuve, partant tous les jours pour Halifax et de là la transmission se fera sous les marés ordinaires—de 2 Mai.	{—}	8 00
		ETATS-UNIS.		
6 & 10	.....	Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre excepté le Maine	7 00	1 15
6 & 10	.....	New-York et les Etats du Sud	.....	1 15
8 00	.....	Island Pond, Portland et le Maine	{—}	8 00
6 & 10	.....	Etats de l'Ouest et du Pacif. et Manitoba.	7 45	8 45

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payées d'avance vis N.-York sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres malles.
Pour Havane et Indes Occidentales vis Havane, tous les Jeudis p.m. 1 15
Pour St Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 28 de chaque mois. 1 15

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne le Vendredi 7 00
Par New-York, les Lundis et Vendredi 1 15

* Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 8.30 A. M. et 9 00 P. M.
† Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 2.45 P. M.
Les lettres enregistrées devront être mises 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.
Les boîtes dans les rues sont vidées à 10 a.m., 12.30, 5.30 et 8 p.m. Les Dimanches à 5 p.m.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER

Pour le soulagement et la guérison de tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins. Ces un apérient doux et un excellent purgatif, composées en thérapeutique de végétaux, qui n'y contiennent ni mercure, ni aucune substance minérale. Et les employant à temps, on peut prévenir les maladies et les maux qui fondent sur la famille devraient les avoir à sa disposition pour se protéger et se soulager quand il est. Une longue expérience a prouvé quelles étaient les PILULES les plus sûres et les meilleures que l'on puisse trouver. En les employant dans l'occasion, on purifie le sang, on chasse les corruptions introduites dans le système par les obstructions et leur usage nous ramène à la première activité. Les organes internes qui deviennent enflammés et comme paralysés sont ranimés par les PILULES D'AYER, et reprennent leur activité première. Ainsi, une maladie naissante est soudain métamorphosée en santé ; la prix de ces changements, que l'on remarque sur les personnes mortes qui jouissent de ce grand remède, peut à peine être calculé. Leur douceur, jointe à la vertu agréables à prendre, et les préserve des mauvais effets du temps, quand elles sont exposées pendant une longue période, et les conserve toujours fraîches et en parfait état. Quoique pénétrantes, elles sont douces et n'opèrent sans trouble à sur la constitution, sur le délicat ou l'occupation.
On donne ces directions complètes sur chaque boîte, comment les employer comme remède de famille, et pour les maladies suivantes, que ces pilules aguérissent sûrement :
Pour la DYSPEPSIE ou INDIGESTION, la NON-SALANCE, la LANGUEUR et le MANQUE D'APPETIT on doit les prendre avec modération afin de stimuler l'estomac et de rétablir ainsi.
Pour les MALADIES DU FOIE, et toutes ses nombreuses symptômes, le MAL DE TETE BILIEUX, le VIOLENT MAL DE TETE, la JAUNISSE ou MALADIE VERTE, les COLIQUES BILIEUSES et les FIEVRES BILIEUSES on doit les prendre convenablement pour chaque cas, afin de changer l'action du main ou les obstructions qui le causent.
Pour la DYSSENTERIE ou DIARRHEE on n'exige généralement qu'une à deux doses.
Pour les RHUMATISMES, la GOUTTE, la GRAVELLE, les PALPITATIONS DE CŒUR, la PLEURESIE, les DOULEURS DU DOS et des REINS, on doit les prendre continuellement, tel que voulu, pour changer l'action de la matière sur le système. Avec de tels changements, ces douleurs disparaissent.
Pour PHYDROPISIE, et les TUMEURS HYDROPIQUES, on doit les prendre en fortes et fréquentes doses, afin qu'elles produisent l'effet d'une purgation drastique.
Pour l'EXTINCTION, on doit prendre une forte dose, car elles produisent, par sympathie, l'effet voulu.
Comme PILULES DE DINER prenez un ou deux de ces Pilules afin d'opérer la digestion et soulager l'estomac.
Dans toutes les occasions, une dose stimule l'estomac et les intestins, remet l'appétit, et rend la vigueur au système. Ainsi, elles sont souvent avantageuses, même lorsqu'il n'existe aucun dérangement sérieux. Telle sont assez bien qui se trouvera bien mieux, s'il prend une dose de ces Pilules, par l'effet qu'elles produisent le nettoyer et se renouveler l'appareil digestif.
Préparées par
Dr. J. C. AYER & Cie,
Chimistes pratiquant et analysant
Lowell, Mass. E. U.
Vendu par tous les Droguistes en tout lieux.

LE RESTAURATEUR DES CHEVEUX D'AYER,

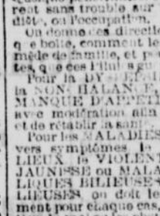

POUR rendre aux Cheveux Gris leur ancienne couleur est un article de toilette qui est en même temps agréable, sanitaire et efficace pour la conservation des Cheveux. IL REND EN PEU DE TEMPS AUX CHEVEUX DES NUANCES DE LEUR COULEUR PRIMITIVE, ET LA FRAICHEUR DE LA JEUNESSE. Les Cheveux ainsi deviennent plus forts, les Cheveux tombés cessent, et l'absence de Cheveux est remplacé par de par cet agent. Rien ne peut guérir les Cheveux ou les follicules sont détruits, et les glandes atrophiées ou oblitérées ; mais ce qui reste peut être sauvé par cette application et rendu à son ancienne vie et vigueur, et les Cheveux croissent de nouveau, soient de soyeux, et y dépasse des matières étrangères, ce remède les nettoie, et les rend plus vigoureux. Dans l'occasion son usage empêchera les Cheveux de grisonner ou de tomber, et, ainsi, empêchera la calvitie. La restauration de la vitalité qu'il donne au cuir chevelu en arrête et empêche la formation de matières crasseuses, qui, si elles n'étaient propres et entretenues à la santé. Libre de ces substances délétères, qui rendent quelque préparations dangereuses et injurieuses aux Cheveux, le Restaurateur d'Ayer enveloppe et nourrit par cheveux. Comme simple ARTICLE DE TOILETTE, rien ne peut l'égaler. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne peut souiller le linge blanc, et demeure longtemps sur le Cheveux, et donne un parfum odorant et de lustre magnifique.
Préparé par
Dr. J. C. AYER & Cie,
Lowell, Mass.
Chimistes pratiquant et analysant
Vendu par tous les Droguistes, en tout lieux.

MAISON ST. DENIS

Restaurant Français

COIN DES RUES

Bonsecours et Champ de Mars

M. EDOUARD FORTIN ayant acheté de M. E. L. Ethier le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, a l'honneur de informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme son prédécesseur à donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage.
Le nom si bien établi de ce Restaurant restera toujours au rang de première classe.
Les vins et liqueurs seront toujours des meilleures marques et la cuisine, française.
Lunchs, Déjeuners et Dîners servis à toute heure.
Attention toute spéciale accordée aux dîners privés et aux réunions d'amis.
Lunch de 11 A M à 2 P M. Prix, 30c.
Le Dimanche, le Restaurant est ouvert depuis midi jusqu'à 9 hrs P M.
10 mai—r 203

HOTEL YAMASKA

TENU PAR

HAMEL & FILS

Coin des Rues GIROUARD et LAFRAMBOISE

St. HYACINTHE

La maison vient d'être restaurée à neuf et offrira tout le confort que les voyageurs et les pensionnaires aiment à trouver dans un hôtel de première classe.
Chambres spacieuses et soins empressés.
Cet hôtel est situé au centre des affaires près du dépôt, dans un site très salubre, un la plus belle place de la ville. Les touristes trouveront un lieu magnifique pour passer l saison, on une soirée agréable.
St. Hyacinthe, 1er Sept. 1875. 293

Compagnie d'Assurance

LA STADACONA

Sur la Vie et contre le Feu.

Bureau Principal : Québec

Bureau à Montréal, 13, Place-d'Armes

Résultat financier de 14 mois d'affaires expirés le 31 décembre 1875 :

Capital autorisé	$5 000 000
Do souscrit	2,300,000
Do payé	200,000
Dépôt dans le trésor fédéral (incendie)	50,000
Do do do (vie)	50,000
Revenu total, primes d'incendie et intérêt	223,775
Pertes totales	63 5 8
Fonds placés	194 713
Argent en caisse et en dépôt	49 193
Autres valeurs	49 888
Total de l'Actif	$293,794

Cette Compagnie est aujourd'hui solidement assise elle a 11 succursales et 207 agences dans la Puissance du Canada.

GEORGE J. PYKE,
Gérant-Général.
17 avril.—184 r

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"LA CITOYENNE"

(DU CANADA.)

CAPITAL - - - - $2,000,000

DIRECTEURS

SIR HUGH ALLAN, Président.
JOHN PRATT, Vice-Président.
ADOLPHE ROY,
HENRY LYMAN,
N. B. CORSE
ANDREW ALLAN,
JOHN L. CASSIDY,
EDWARD STARK, Gérant, Département de la Vie, des Garanties et des Accidents.
JOHN HUTCHISON, Gérant, Département du Feu.

On demande des applications de la part de personnes désirant promouvoir les intérêts de la Compagnie, comme Agents ou Médecins examinateurs dans les localités non encore représentées.

Bureau Principal, 179, Rue St. Jacques.
7 avril 176—r

CONTRE LE FEU SEULEMENT

A. W. OGILVIE, M.P.P., Président
WM. ANGUS, 1er Vice-Président.
EDWARD H. GOFF, 2nd Vice-Président et Gérant.

DIRECTEURS :

DAVID SINCLAIR, Ecr.
JOHN McGAUVRAN, Ecr., M.P.P.
ALEXANDER CRAWFORD, Ecr
RICHARD WHITE, Ecr.
ALPH DESJARDINS Ecr., M.P.
THOMAS E. FOSTER, Ecr.
E. H. TRUDEL, Ecr., M.D.
ALEXANDER SHANNON, Ecr.
THOMAS R. WOOD, Ecr., Toronto.
PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg.

CHS. D. HANSON, Chef Inspecteur

BUREAU PRINCIPAL :

180—Rue St. Jacques—180

HENRY LYE,
Secretaire.
27 avril.—192 sm k

La Cie. d'Assurance Lancashire

CAPITAL..... £2,000,000 Stg

Sur les incendies à la vie

Les soussignés ayant été nommés agents pour cette excellente compagnie d'assurance sollicitent une part du patronage de leurs amis et du public en général.

HENRY MACKAY & CIE,
No. 1, " Merchants Exchange
2 Juin. 224 a c k

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," de Londres, Angleterre.

CAPITAL..... £2,500,000 Stg
Bureau : 43, Rue St. François-Xavier.

FRED. COLE,
Agent-Général
11 Juin. 270—z n

Assurance Maritime de Boston

BUREAU : 12, RUE ST. SACREMENT

Cette Compagnie délivre des Polices d'Assurance, sur les cargaisons, dans des conditions très avantageuses.
Les pertes sont payables en Angleterre ou en Canada à la volonté de l'assuré.
On prend les risques et on délivre des polices à ce bureau.

Le Capital dépasse $4,000,000.

HERRIMAN & WHITNEY,
Gérants.
27 avril.—193 sm k

La Compagnie de Navigation de Laprairie

Le et après LUNDI le 8 Mai et jusqu'à avis contraire, le vapeur "LAPRAIRIE," Capt. PERRAS, fera deux voyages par jour les dimanches et fêtes exceptés.

De Laprairie :	De Montréal :
6 00 A M	8 00 A M
10 00 A M	4 00 P M

J. BROSSEAU,
Secrétaire.
201 x

LIGNE ALLAN

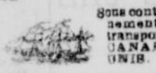

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1876—Arrangements d'Eté—1876

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Passeurs.	Tons.	Commandants.
SARDINIAN	4100	Lt. Dutton, R.N.R.
CIRCASSIAN	3400	Lt. Smith, R.N.R.
POLYNESIAN	4100	Capt. Brown.
CASPIAN	3900	Capt. A. D. Aird.
HIBERNIAN	3434	Lt. Archer, R.N.R.
CASPIAN	3200	Capt. Trocks.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. R. S. Watts
PRUSSIAN	3300	Capt. Ritchie.
AUSTRIAN	2700	Capt. H. Wylie.
HESPERIAN	2700	Capt. Barclay
MORAVIAN	2650	Capt. A. Graham.
PERUVIAN	2600	Capt. Richardson.
MANITOBAN	3150	Capt. Millar
NOVA SCOTIAN	3500	Capt. Wallace.
CANADIAN	2500	Capt. Horte.
ACADIAN	350	Capt. Debel.
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas Scott
WALDENSIAN	2300	Capt. J. Stephens
PHŒNICIAN	2600	Capt. Menzies.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Myllus

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool, faisant voile de Liverpool, chaque JEUDI, et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir :

DE QUÉBEC.

Polynesian	13 Mai.
Sardinian	20 "
Circassian	27 "
Sarmatian	3 Juin.
Moravian	10 "
Peruvian	17 "

Prix du Passage de Québec.

Une réduction spéciale est faite sur les prix du passage pour la saison d'été.

Cabine	$80, $70, $60
Intermédiaire (selon l'accomodation)	$40 00
Entrepont	25 00

Les Steamers de la Ligne de Glasgow feront voile de Québec tous les MARDIS, et de Québec tous les JEUDIS.

DE QUÉBEC.

Phœnician	vers le 11 Mai.
Waldensian	" 18 "
Canadian	" 25 "
Corinthian	" 1er Juin.
Austrian	" 8 "

Prix du Passage de Québec :

Dunes	$50
Intermédiaire	40
Entrepont	30

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.
Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.
Les passagers de cabine qui fourniront leur vin devront payer un droit de dénouchage de 2c par bouteille.
Pour fret et autres détails s'adresser :
A Portland, à H. & A. ALLAN, ou à J. FARMER ; A Bordeaux, à LAFITTE & VANDERCRUCE, DE F. DEPASS & Cie ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Havre, à JOHN M. DURRIE 21, Quai Notre-Dame ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE rue du 4 Septembre ; à ANVERS, à MM. SCHEIFER & Co., ou RICHARD BERNS ; à Rotterdam à MM. P. BYTMANS & ROOS ; à Hambourg, à MM. WILLIAM WILLIAMSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MAIGLIN ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALEX. MITCHELL, 24, James Street ; à Chicago, à ALLAN & Co., 72, La Salle Street ; ou à
H. & A. ALLAN,
Bureau des rues Youville et Commune.
11 Mai. 214—r

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les vapeurs de la Compagnie Générale Transatlantique portant les malles entre New-York et le Havre, faisant escale à Plymouth, pour prendre les passagers.